DK NEWS souhaite un bon Ramadhan aux Algériens et à tous les musulmans

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, le Directeur général et l'ensemble des personnels de *DK News*, souhaitent à leurs fidèles lecteurs, au peuple algérien ainsi qu'à tous les musulmans, un bon Ramadhan. *"Saha Ramdhankoum"*

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 6 mai 2019 - 1er Ramadhan 1440 - N° 2207 - 6e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaire des prières

Fajr : 04h00 Dohr : 12h45
Asr : 16h33 Maghreb : 19h45 Isha : 21h17

MÉTÉO

Alger	:	22°	11°
Oran	:	25°	12°
Annaba	:	22°	07°
Béjaïa	:	19°	08°
Tamanrasset	:	41°	29°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-KOWEÏT

Le ministre des AE Sabri Boukadoum reçu par l'Emir de l'Etat du Koweït

P. 24

COOPÉRATION ALGÉRIE-UE :

Objectifs atteints pour le programme d'appui à la pêche et l'aquaculture

P. 7

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION :

Une vaste opération de déstockage durant le Ramadhan

Une vaste opération de déstockage des différents produits alimentaires est menée depuis une semaine par les services du ministère du Commerce pour éviter toute pénurie et faire face à la spéculation durant le Ramadhan, a annoncé hier à Alger le ministre du Commerce, Said Djellab. P. 5

COMMUNICATION

Installation de Mme Djazia Djeddou dans ses fonctions de Directrice générale par intérim de l'ANEP

P. 4

AUTOMOBILE :

Les constructeurs qui ne se conforment pas aux lois seront rappelés à l'ordre

P. 5

ARMÉE

Gaïd Salah inspecte des unités de la 2e RM à Oran

P. 3

SANTÉ

YEUX CLAIRS OU FONCÉS

Ce qu'ils dévoilent sur votre santé

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR) CRB-CSC :

Les Belouizdadis pour s'éloigner de la zone rouge

Le CR Belouizdad, futur finaliste de la Coupe d'Algérie contre la JSM Béjaïa, accueillera le CS Constantine ce jour (16h00) pour la mise à jour de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, avec la ferme intention de l'emporter pour s'éloigner de la zone rouge. P. 22

TRANSPORT MARITIME

L'ENTMV programme plus de 352 voyages durant l'été 2019

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une cache de munitions de guerre découverte à Tamanrasset

P. 24

RAMADHAN :

Les horaires de travail dans les institutions et administrations publiques fixés

Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques seront modifiés, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a indiqué hier la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, dans un communiqué.

Ainsi, pour les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Biskra et El Oued, les horaires de travail sont fixés, du dimanche au jeudi, de 7h à 14h.

Pour les autres wilayas, ils sont fixés de 9h à 16h, précise la même source, ajoutant que les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aïd.

Horaire des prières

Lundi 1er ramadhan 1440

Fajr	04:00
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:45
Isha	21:17

EL BAYADH:

31 pêcheurs au concours «Barrages bleus» au barrage de Brezina

Le barrage de Brezina, au sud de la wilaya d'El Bayadh a abrité un concours de pêche sous le signe «Barrages bleus» avec la participation de 31 pêcheurs représentant trois wilayas, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire général de la chambre de wilaya de l'agriculture, Abderrezak Makhloufi a indiqué que ce concours, le premier du genre au niveau de la wilaya, a attiré plusieurs pécheurs amateurs au nombre de 31 issus des wilayas de Laghouat, Béchar et d'El-Bayadh.

OUM EL-BOUAGHI:

Production prévisionnelle de 28 millions litres de lait durant le troisième trimestre 2019

La direction des services agricoles de la wilaya d'Oum El Bouaghi prévoit de réaliser d'une production laitière de 28 millions litres durant le troisième trimestre de la saison agricole 2018-2019, a-t-on appris hier de la direction des services agricoles (DSA).

La production du lait attendue durant cette période, allant du mois d'avril jusqu'au juin prochain, connaitra une hausse d'environ 7 millions litres par rapport aux premier et second trimestres derniers marqués par une production respective de 21 millions litres, a précisé à l'APS le chef du service de l'organisation de la production et d'appui technique au sein de cette direction Samir Mesaili.

SYNDICAT

L'UGTA lance les préparatifs de son 13e congrès prévu en juin

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a lancé les préparatifs de son 13ème congrès, prévu les 21 et 22 juin, en vue d'élire une nouvelle direction, a affirmé, samedi, le Secrétaire national chargé des relations générales, Ahmed Guettiche. «Les préparatifs du 13ème congrès ont débuté aujourd'hui avec la tenue des congrès régionaux des wilayas de l'est, du sud, de l'ouest et du centre», a indiqué M. Guettiche à l'APS, soulignant que le prochain congrès «sera consacré à l'élection d'une nouvelle direction et à la présentation d'un rapport sur les activités de l'UGTA durant ces dernières années». La commission nationale chargé des préparatifs de ce congrès compte les fédérations nationales, les unions de wilaya et les membres de la commission exécutive nationale, outre les secrétaires généraux des fédérations nationales des différents secteurs.

FFS:

La session extraordinaire du conseil national reportée au 17 mai

La prochaine session extraordinaire du conseil national du Front des forces socialistes (FFS) a été reportée au 17 mai prochain, a annoncé jeudi le premier secrétaire du parti, Hakim Belahcel dans un communiqué. Selon l'Association Sirius Lundi prochain devrait être le premier jour du mois de Ramadhan en Algérie.

Météo

	Max	Min
Alger	22°	11°
Oran	25°	12°
Annaba	22°	07°
Béjaïa	19°	08°
Tamanrasset	41°	29°

JUSQU' AU 16 MAI 2019

Exposition de peinture avec l'artiste peintre Sabah Ould Taleb

L'établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger organise une exposition de peinture avec l'artiste peintre Sabah Ould Taleb.

DES SOIRÉES RAMADANESQUES MARINÉES À TOUS LES GOÛTS

Un florilège Non stop avec Arts et culture

Le Ramadhan rime avec piété et spiritualité. Mais le mois sacré offre aussi une bonne opportunité pour sortir le soir et se divertir avant de reprendre le jeûne le lendemain matin sous une chaleur étouffante. Comme chaque année, L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a met le paquet pour accueillir chaleureusement le mois sacré de ramadhan, élaboré soigneusement pour mettre l'accent sur la diversité culturelle et artistique d'un programme qui demeure aussi riche que varié, mené à l'adresse du grand public. C'est certainement un florilège au menu d'arts et culture qui offrira la meilleure palette artistique pour un meilleur souvenir de ramadhan 2019.

Des soirées ramadanesques à partir du 09 mai jusqu'au 03 juin 2019, dans l'ensemble des structures avoisinantes de la capitale d'Alger, ce qui permettra de savourer les soirées de ramadhan et allégir la chaleur de l'été avec des vibrations multicolores

RAMADHAN:

Les horaires de service du métro d'Alger, du tramway et du transport par câble fixés

L'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) a fixé les horaires de service de transports du Métro d'Alger, des tramways et du transport par câble, a indiqué dimanche l'EMA, dans un communiqué.

En effet, les horaires de service de transport du Métro d'Alger seront de 07 h 00 à 01 h 30 du matin, durant le mois de Ramadhan, précise la même source.

Ces horaires sont fixés à partir du 1er jour du mois de Ramadan jusqu'au deuxième jour de l'Aid El Fitr note le communiqué. Pour ce qui est des Tramways, le service du Tramway d'Alger sera assuré de 07 h00 à 01h 30 du matin, alors qu'il sera de 07 h00 à 01h 00 du matin pour les Tramways d'Oran, de Constantine et de Sétif.

Quant aux horaires du tramway de Sidi Bel Abbes, ils seront de 07 h00 à 02 h00 du matin, alors que ceux du tramway de Ouargla, ils seront de 06 h30 à 01 h00 du matin. Ces horaires sont fixés dui er jour du mois de Ramadan jusqu'au deuxième jour de l'Aid El Fitr, a précisé la même source. Concernant le transport par câble, l'EMA précise que les horaires pour les télécabines de Oued Koriche et de Bab El Oued (Alger) seront respectivement de 07 h 00 à 01 h00 du matin et de 07 h00 à oohoo.

OUARGLA:

Création d'une cellule d'accompagnement de la femme rurale dans les activités agricoles

Une cellule d'accompagnement de la femme rurale dans les activités agricoles a été créée récemment à Ouargla, a-t-on appris hier auprès de la Chambre locale de l'Agriculture. Inscrite dans le cadre de la promotion des activités de la femme rurale en matière d'investissement et de production agricoles et son implication dans l'impulsion du secteur, cette cellule est composée de femmes de différents horizons, dont des femmes au foyer, ainsi que d'universitaires agronomes, a précisé le président de la Chambre, Okba Choukri Bouziane.

Cette nouvelle structure entame ses activités par le recensement des agricultrices à travers les différentes communes de la wilaya, leur sensibilisation sur l'immatriculation à la Chambre pour se faire délivrer d'une carte d'agricultrice leur permettant de tirer profit des divers mécanismes de soutien agricole prévus par l'Etat.

ARMÉE:

Gaïd Salah inspecte des unités de la 2e Région militaire à Oran (MDN)

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a inspecté, hier, au 2e jour de sa visite à la 2e Région militaire à Oran, des unités relevant de cette Région, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Gaïd Salah a effectué une visite d'inspection à la base navale principale de Mers El Kebir, où il a suivi un exposé global portant sur les projets réalisés dans le cadre du développement et de modernisation de cette base navale stratégique avant de s'enquérir des autres projets d'infrastructures en cours de réalisation.

Il a exhorté, à cette occasion, les responsables de ces projets d'«accélérer leur concrétisation conformément aux normes requises et dans les plus brefs délais».

Gaïd Salah a également procédé à l'inspection de quelques unités navales où il s'est enquis du degré de la disponibilité de ces unités et a discuté longuement avec leurs équipages en les félicitant pour «leurs efforts soutenus en vue de sécuriser et protéger nos eaux territoriales», et en les exhortant à «persévérer dans l'application rigoureuse et stricte des programmes de préparation au combat afin de consolider les fondements de la puissance du corps de bataille de nos Forces navales pour pouvoir faire face efficacement à toute éventuelle menace quelle que soit son origine». Le chef d'Etat-major de l'ANP avait visité, samedi, l'Ecole des cadets de la Nation à Oran où il s'est enquis du projet d'extension que connait cette école, ce qui lui a permis d'élever sa capacité d'accueil, note le communiqué. Il a également inspecté ses différentes structures notamment les annexes pédagogiques et d'hébergement.

Lors de toutes les étapes de sa visite sur le terrain pour inspecter les diverses réalisations en matière d'infrastructures, le Général de corps d'Armée a insisté sur le fait que «la satisfaction de tous les volets relatifs aux conditions de vie, à l'hébergement et à l'environnement professionnel, au profit des personnels militaires sont des exigences primordiales, dont le Haut commandement de l'ANP veut que le volet des infrastructures soit l'une de ses composantes principales».

Il a estimé que «toutes les conditions et l'environnement favorables à atteindre l'accomplissement optimal des différentes actions et missions permettent certainement d'enregistrer des résultats professionnels positifs et qualitatifs qui augurent d'un avenir prometteur en termes de perspectives professionnelles». A noter qu'à l'entame et à l'entrée du siège de la 2e Région, le Général de corps d'Armée, accompagné du Général-major, Meftah Souab, Commandant de cette Région, s'est recueilli à la mémoire du chahid Boudjnane Ahmed dit «Si Abbès», dont le siège de la Région est baptisé de son nom.

Il a, à l'occasion, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des glorieux chouhada de la guerre de libération nationale.

OUARGLA:

Visite guidée au profit des médias au 4e Groupement régional des travaux d'infrastructures

Les représentants de la presse nationale ont été conviés hier à une visite guidée au siège du Groupement régional des travaux d'infrastructures (GRTI) à Ouargla, relevant de la 4ème Région militaire (4e RM).

La visite guidée, à laquelle ont pris part des représentants de la presse écrite et des médias audiovisuels des secteurs public et privé, a été une occasion de s'enquérir du développement atteint par cette unité militaire en particulier et la maîtrise des techniques modernes et le professionnalisme de ce corps militaire en général, dans différents domaines.

Parmi ses champs d'activités, le génie-civil, le bâtiment, les travaux publics, la menuiserie industrielle, la plomberie, la maçonnerie, la fabrication de matériaux de construction, le montage de cabines sahariennes et d'autres équipements et installations militaires, conformément aux normes internationales en vigueur, surtout en matière de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement. S'agissant de l'impact social, le 4ème GRTI à Ouargla assure, actuellement, en plus de ses effectifs militaires, environ 900 emplois au profit de personnels civils et assimilés (employés civils contractuels) dans plusieurs spécialités et métiers, selon les explications fournies sur place.

Dans une allocation prononcée au nom du général major Commandant de la 4ème RM, le commandant régional de la défense aérienne à la 4ème RM, le général Assem Bouakkaz, a souligné l'importance de la visite guidée retenue dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) de l'année 2018-2019 visant le rapprochement du citoyen de l'institution militaire et le renforcement de la relation Armée-Nation.

Pour sa part, le Commandant du GRTI, le lieutenant-colonel, Ahmed Mostefaoui, a indiqué que cette manifestation permettra d'informer, à travers les médias, l'opinion publique sur le degré de professionnelle atteint par l'ANP concernant le rôle de cette unité, notamment en matière de réalisation d'infrastructures militaires (routes, logements, sièges administratifs, centres sociaux, structures de santé et autres).

CRISE POLITIQUE:

Sofiane Djilali: le Hirak doit aboutir à une solution politique pour sortir le pays de la crise

Le mouvement populaire que connaît l'Algérie depuis le 22 février dernier doit aboutir à une «solution politique» afin de permettre au pays de sortir de la crise qu'il traverse et, partant, relever les défis majeurs auquel il est confronté, a souligné hier à Bouira le président du parti Jil Djadid, Sofiane Djilali.

Au cours d'une conférence animée à l'auditorium de l'université Akli Mouhand Oulhadj de Bouira, le président de Jil Djadid a appelé le peuple à poursuivre son mouvement «jusqu'au départ de toutes les figures du système».

«Ce hirak (mouvement populaire) doit s'intensifier jusqu'à ce qu'il aboutisse à une solution politique et au départ du régime», a insisté l'orateur.

Dans son intervention, il a mis l'accent sur l'aspect positif de cette révolte populaire, dont le peuple a réussi à unifier ses revendications politiques.

«L'unification des revendications politiques axées sur le départ de tout le régime et sur l'instauration d'une nouvelle république fondée sur un état de droit et de démocratie est l'un des résultats positifs de ce mouvement populaire», s'est félicité le président de Jil Djadid.

«L'Algérie traverse une crise et nous devons nous rendre compte aussi des défis qui nous attendent du point de vue économique notamment.

Une solution politique est indispensable pour permettre à l'Algérie de rouvrir plusieurs dossiers afin de développer son économie, son commerce ainsi que sa diplomatie», a-t-il encore souligné, devant une assistance moyenne.

Le conférencier a estimé qu'il est impératif pour le mouvement populaire d'impliquer certains partis et figures de l'opposition afin, a-t-il soutenu, de lui donner plus de rigueur et plus de solidité, et, afin, d'avorter toute tentative de récupération du mouvement».

«C'est vrai qu'il est préférable de ne pas désigner des représentants du mouvement, mais il est considéré comme une erreur si le Hirak n'a pas impliqué dans sa démarche des partis et des figures de l'opposition honnêtes.

Ceux-ci peuvent déjouer tous les complots du régime», a jugé l'orateur.

M. Djilali est revenu également sur la question des pressions internationales et régionales que subirait l'Algérie en ces moments de crise.

«Vous devez tous savoir également que l'Algérie est en train de subir d'énormes pressions régionales et internationales, certaines puissances tentant d'imposer leurs plans politiques à l'Algérie et selon leurs intérêts», a mis en garde le conférencier.

Avant de conclure, il a réitéré son appel au peuple pour qu'il poursuive son mouvement jusqu'à la satisfaction des revendications politiques et le départ du régime pour permettre de construire une nouvelle république basée sur l'Etat de droit, la de démocratie et une économie forte.

APS

Manifestation à Paris pour une justice «libre» et le «changement radical du système» en Algérie

Des membres de la communauté algérienne, rassemblés hier à Paris pour le 11e acte depuis le 22 février, ont de nouveau appelé à une justice «libre» et au «changement radical du régime actuel» du pays.

Malgré le froid qui s'abat ces jours-ci en France et les averses de pluie, les dizaines d'Algériens, brandissant des drapeaux et des pancartes, ont réitéré leurs revendications qui se résument dans le changement radical du régime actuel du pays, le départ de tous les responsables politiques, l'instauration des conditions pour une transition politique démocratique afin de permettre au pays d'aller vers une République nouvelle. Une République, ont-ils expliqué, qui consacre un Etat de droit, la justice sociale, la mise en perspective d'un «vrai» développement économique mettant en valeur les compétences algériennes de l'intérieur et de la diaspora. «Pour une assemblée constituante», «Pour une Algérie plurielle, nationale et du juste milieu», «Jeunes + Liberté + Justice + Equité = Une nouvelle Algérie», lit-on dans les pancartes soulevées par les manifestants, dont certains soulevaient des portraits de martyrs comme Larbi Ben M'hidi, Abane Ramdane, colonel Amirouche, colonel Si el-Haouès. Les manifestants ont également demandé la libération de la justice, et de la presse, insistant sur la restitution au peuple sa souveraineté par l'application des articles 7 et 8 de la Constitution. Des animateurs du rassemblement, qui s'est déroulé à la place emblématique de la République, ont demandé aux Algériens de la patience pour qu'il y ait le changement radical du système. «Patience chers concitoyens.

Nous avons attendu 57 ans et nous n'allons pas abdiquer jusqu'à la mise en place d'une République de justice sociale», a déclaré aux manifestants un des animateurs se servant d'un mégaphone. Les manifestants ont tenu à scander d'une seule voix qu'ils investiront la place de la République pendant le mois du ramadan.

COMMUNICATION:

Installation de Mme Djazia Djeddou dans ses fonctions de Directrice générale par intérim de l'ANEP

Mme Djazia Djeddou a été installée, hier à Alger, dans ses fonctions de Directrice générale par intérim de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) en remplacement de M. Amine Echikr.

Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, a indiqué que cette procédure «consacre le principe de continuité des institutions de l'Etat», saluant, au même temps «les grands efforts consentis par M. Echikr à la tête de l'ANEP ainsi que la haute compétence dont il a fait montre, avec passion et rigueur, en matière de gestion et d'organisation de cette importante institution».

Après avoir félicité la nouvelle responsable en lui souhaitant «le succès dans la mission qui lui est confiée et la lourde responsabilité qui lui incombe, notamment en la conjoncture que traverse le pays», M. Rabehi s'est dit confiant que «la compétence et l'expérience de Mme. Djeddou lui permettront de s'acquitter pleinement de cette mission cruciale et importante».

Soulignant l'importance des «défis actuels» par rapport au secteur qui a procédé récemment à l'installation d'une commission chargée de la cristallisation de la transparence et de l'objectivité dans la répartition de la publicité publique entre l'ensemble des médias, tant publics que privés, à travers une un rapprochement entre les propositions formulées par ces médias, et qui devraient définir les critères de distribution des quotas publicitaires dans le respect du principe de la démocratie et de la transparence».

Le ministre a saisi cette opportunité

pour renouveler ses félicitations à la corporation de la presse, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de presse, affirmant que cette journée «consacre l'éthique et la déontologie de la profession et assoit les fondements du discours médiatique responsable, garantissant la liberté d'expression et d'opinion et œuvrant à la culture et à l'orientation de la société, outre la diffusion objective de l'information, sans marginalisation des initiatives et des propositions basées sur l'entente et la paix, et sans focalisation excessive sur les questions sensibles et les rumeurs diffamatoires, source de fitna entre les enfants de la même patrie». Pour sa part, Mme. Djeddou s'est dit consciente du «poids de cette responsabilité», exprimant son remerciement aux hautes autorités de l'Etat pour le choix porté sur elle. Elle a tenu, également, à saluer les efforts déployés par M. Echikr pour promouvoir l'ANEP.

De son côté, M. Amine Echikr, s'est félicité de l'ambiance qui a prévalu au sein de l'entreprise durant les onze (11) de sa gestion, exprimant sa reconnaissance aux différents employés et cadres et souhaitant la réussite à Mme. Djeddou dans ses nouvelles fonctions.

TRIBUNAL DE TIPASA :

Le fils de l'ancien DGSN devant le juge d'instruction

Mourad Hamel, fils de l'ancien Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a été auditionné hier par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa dans le cadre de l'ouverture d'une enquête sur des présomptions de corruption, a appris l'APS de sources judiciaires.

Il a été convoqué par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa pour être entendu dans le cadre de l'ouverture d'une instruction judiciaire sur des affaires de corruption, suite à une plainte de la Direction des Domaines de Tipasa. Le fils de l'ancien DGSN a quitté le tribunal après une audience de près de deux heures devant le juge d'instruction, sans qu'aucune accusation directe ne lui soit portée, a-t-on ajouté de même source, signalant la poursuite «ultérieurement» des audiences, suivant le déroulement de cette enquête judiciaire en cours.

Deux anciens walis de Tipasa, Moussa Ghelai (septembre 2016-octobre 2018) et Mustapha Layadhi (octobre 2011-septembre 2016) ont déjà été entendus par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, durant la semaine passée, dans le cadre de cette même enquête, au même titre que l'ancien DGSN, le général-major Abdelghani Hamel.

Ils ont tous quitté le tribunal sans qu'aucune accusation ne leur soit portée, dans l'attente de la poursuite des auditions dans cette affaire.

D'autres anciens responsables, ayant occupé des postes supérieurs civils et sécuritaires à Tipasa, dont des ex-wali et des directeurs exécutifs, devront aussi comparaitre dans le cadre de cette même affaire, a-t-on souligné de même source.

Le tribunal de Tipasa avait ouvert des instructions judiciaires suite à une plainte de la Direction des Domaines de la wilaya, au sujet d'affaires de corruption relatives à «des activités illégales», «trafic d'influence» et «dilapidation du foncier», entre autres, a-t-on appris de sources judiciaires.

JUSTICE:

Le sénateur Malik Boudjouher condamné à 7 ans de prison ferme et interdit d'exercer de hautes fonctions

Le tribunal de Tipaza a prononcé, dimanche, en audience publique, une peine de 7 ans de prison ferme contre le membre du Conseil de la nation, Malik Boudjouher, pour corruption, avec interdiction d'exercer de hautes fonctions, assortie d'une amende d'un (01) million de dinars, a-t-on constaté.

Selon le prononcé du jugement contradictoire en première instance rendu par la juge Radia Benghezal, l'accusé Boudjouher Malik a été condamné à une peine de 7 ans de prison ferme avec interdiction, pour une durée de 5 ans, d'exercer de hautes fonctions ou de se porter candidat à un poste politique, assortie d'une amende pour «obtention de privilèges indus» et «abus de pouvoir», mais ce dernier a été acquitté de l'accusation «d'abus de fonction».

Le tribunal de Tipaza a également acquitté deux prévenus, accusés de «privilèges indus» et ordonné la restitution de leurs véhicules saisis le 14 août dernier par la police judiciaire, lors de leur arrestation avec le principal accusé. Ces derniers avaient en leur possession 2 millions de Da versés par la victime, en contrepartie de la facilitation de procédures de régularisation du dossier de réalisation illicite d'un projet touristique dans la région Ouzakou à Chenoua.

Le représentant du ministère public avait requis le 28 avril dernier 8 ans de prison ferme à l'encontre du principal accusé et 6 ans de prison ferme à l'encontre des deux autres prévenus, après l'ajournement de l'affaire à deux reprises (14-21 avril dernier). La présidence du tribunal avait rejeté, lors du procès du sénateur, les moyens de défense concernant la nullité des procédures de poursuite, présentés par la défense de l'accusé principal, arguant qu'il s'agissait d'un membre du Conseil de la nation qui jouissait encore de l'immunité parlementaire.

Dans sa plaidoirie, le procureur de la République adjoint, Mohamed Khiar a souligné que l'accusé devait, de par son appartenance à un pouvoir législatif, être plus soucieux du respect de la loi mais les faits sont avérés et démontrent son implication dans cette affaire, au titre de laquelle il est poursuivi pour «obtention de privilèges indus» et «abus de pouvoir et de fonction». Le procureur de la République adjoint a indiqué que l'accusé avait obligé la victime à verser 2 millions DA, en exploitant nombre de faits et de conditions dont la publication d'un article de presse, faisant état de l'illégalité du projet que la victime comptait réaliser dans la région de Ouzakou à Chenoua (Tipaza).

Lors des deux précédentes audiences, le tribunal avait rejeté, par deux fois consécutives (les 14 et 21 avril), la demande de libération, émise par la défense de l'accusé principal (Boudjouher), en détention provisoire depuis son arrestation le 14 août dernier sur ordre du juge d'instruction.

Le procureur de la République près le Tribunal de Tipaza s'est référé aux articles 128 de la Constitution et 111 du Code pénal, pour procéder «à l'arrestation immédiate de l'accusé, jouissant de l'immunité parlementaire et au lancement, sans délai, d'une enquête judicaire.

SÛRETÉ NATIONALE:

La DGSN dément la tenue d'une réunion pour débattre de certaines revendications socioprofessionnelles de ses affiliés

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a démenti "catégoriquement", hier dans un communiqué, l'information relayée sur les réseaux sociaux concernant la tenue d'une réunion de travail pour débattre de certaines revendications socioprofessionnelles des affiliés de la sûreté nationale. Dans son communiqué, la DGSN a rappelé que "toutes les informations qui concernent le corps de police sont transmises à ses affiliés uniquement via ses canaux officiels internes", soulignant qu'elle "se démarque de toutes fausses informations qui lui sont attribuées et qui sont envoyées en dehors de ses canaux de communication officiels".

APS

AUTOMOBILE : Les constructeurs qui ne se conforment pas aux lois seront rappelés à l'ordre

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt, a affirmé hier à Alger, que les constructeurs automobiles qui ne se conforment pas aux dispositifs et le cahier de charges mis par les pouvoirs publics seront rappelés à l'ordre.

Interrogée sur le secteur automobile par la presse en marge d'une rencontre nationale des directeurs de wilayas de l'industrie et des mines, en présence également des cadres de l'administration centrale du secteur, Mme Tamazirt a insisté que «les constructeurs qui ne se conforment pas aux lois seront rappelés à l'ordre».

Rappelant que l'objectif le plus important de l'industrie du montage des véhicules instaurée en Algérie était l'augmentation de l'intégration nationale à travers la création d'un tissu industriel des PME/PMI, Mme Tamazirt a affirmé que «ce dossier sera sujet de contrôles des operateurs qui ont respecté l'intégration et ceux qui ne l'ont pas respecté pour apporter des correctifs».

S'agissant des prix des véhicules fabriqués localement qui demeurent «élevés», la ministre a indiqué que «des constats se font sur le terrain et des correctifs seront rapportés si des dépassements sont enregistrés».

A une question sur le dossier de l'usine Peugeot en Algérie, Mme Tamazirt a affirmé que «ce dossier est en train d'être examiné comme tous les autres dossiers», rappelant que tous les opérateurs «sont appelés à respecter le cahier des charges qui a été mis à leur disposition».

Interpellée sur le foncier industriel et une éventuelle révision de ses attributions, dans le sillage des arrestations par les autorités judicaires de plusieurs hommes d'affaires soupçonnés, entre autres, d'avoir bénéficié de «beaucoup davantage», Mme Tamazirt a exclu «une révision des attributions du foncier industriel», soulignant que «des états de lieu sont en train d'être établis par ses services et des correctifs seront apportés si des dépassements sont constatés».

A une question sur le secteur économique public dans de cadre de la stratégie de développement industriel à l'échelle nationale, la ministre a rappelé qu'un dispositif a été mis en place depuis 2009, portant sur la diversification de l'économie nationale à travers des actions permettant des partenariats gagnants-gagnants pour certains secteurs et pas pour d'autres qui sont plus stratégiques.

Mme Tamazirt a rappelé, dans ce sens, que «le gouvernement actuel est chargé d'une mission de continuité des opérations pour répondre aux besoins les plus urgents des citoyens «.

A cet effet, la politique du ministère de l'Industrie et des mines consiste à poursuivre les actions engagées et la poursuite des dispositifs déjà mis en place, a ajouté Mme Tamazirt, soulignant l'existence d'entreprises publiques «très performantes», alors que d'autres nécessitent des actions de partenariats pour se développer. «Les opérations de partenariats se poursuivent et il est clair que ça nécessite du temps afin de sécuriser les intérêts des entreprises nationales publiques ou privées», a-t-elle insisté. Interrogée sur le lien entre le mouvement national (Hirak) et les grèves enregistrés dernièrement dans son secteur, la ministre a précisé que «les grèves enregistrées dans le secteur industriel portent sur des revendications sociales», affirmant que «ces grèves ont été accompagnées et prises en charge, notamment les plus importantes sur le territoire national, telles celles des entreprises de fer de l'Est et les complexes sidérurgiques». «Pour nous, il s'agit de revendications sociales des plus normales qui s'inscrivent dans le droit syndical. Elles ont été prises en charge dans le cadre de la concertation et les activités ont repris», a-t-elle persisté. Concernant la mise à l'arrêt du complexe sidérurgique d'El Hadjar jeudi passé, la ministre a expliqué que l'activité du complexe a été suspendue à cause d'un épuisement de ses stocks en matière première (fer) suite à la grève des entreprises de fer de l'Est qui a duré 20 jours, assurant que son activité a repris après la prise en charge des revendications sociales des employés grévistes. A propos de la politique du secteur des mines en matière d'exploitation de métaux précieux, la ministre a estimé qu'il s'agit de nouveaux chantiers qui sont ouverts et les actions de la recherche se poursuivent à travers les organismes en charge de ce volet.

INVESTISSEMENT INDUSTRIEL: Nécessité de créer des bases de données économiques

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt, a souligné hier à Alger la nécessité de créer des bases de données économiques pour mettre en évidence les potentialités de chaque wilaya et les rendre ainsi plus attractives en matière d'investissement.

Intervenant lors d'une rencontre nationale regroupant les directeurs de wilayas de l'industrie et des mines, Mme Tamazirt a exhorté les responsables du secteur à procéder à la collecte et la remontée d'informations actualisées et fiables en vue d'alimenter ces bases de données qui contribueront à la prise de décision.

La ministre a, par ailleurs, rappelé les grandes lignes du plan d'action du secteur pour contribuer aux efforts de diversification de l'économie nationale qui s'appuient sur la consolidation de la base industrielle et le renforcement de la compétitivité économique des entreprises.

Elle a, dans ce contexte, incité à l'amélioration de l'environnement des affaires par l'encouragement et la facilitation de l'investissement productif, la satisfaction de la demande du foncier industriel, ainsi que la promotion de la production nationale à travers le développement des filières industrielles prioritaires (la sidérurgie, la mécanique, l'électronique, la chimie, l'agro-alimentaire, le textile). Dans ce contexte, la ministre a évoqué le développement du tissu de la PME et le développement du secteur des mines et la valorisation des ressources minières. Il s'agit, selon elle, d'actions «lourdes et structurantes» pour l'atteinte des objectifs escomptés, nécessitant l'implication et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes que ce soit l'administration centrale, les directions de wilayas, les organismes sous-tutelle et les opérateurs économiques.

La ministre a également orienté les cadres pour être à l'écoute des opérateurs économiques, en privilégiant le travail de proximité et de terrain, pour un suivi efficace de l'activité industrielle et minière dans vos wilayas.

Mme Tamazirt a souligné que «la conjoncture actuelle nous interpelle à plusieurs titres», c'est pourquoi «nous devons apporter des réponses fiables aux défis auxquels fait face notre économie qui malheureusement demeure tributaire des cours des hydrocarbures, nonobstant les défis socioéconomiques, tels que la résorption du chômage et le développement équilibré de nos régions».

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION: Une vaste opération de déstockage durant le Ramadhan

Une vaste opération de déstockage des différents produits alimentaires est menée depuis une semaine par les services du ministère du Commerce pour éviter toute pénurie et faire face à la spéculation durant le Ramadhan, a annoncé hier à Alger le ministre du Commerce, Said Djellab.

Des sanctions sévères seront prises à l'encontre des spéculateurs, dont les dossiers seront directement transmis à la justice, a averti M. Djellab lors d'une conférence suivit d'un débat animé au Forum du quotidien El moudjahid. Le but principal de cette opération de déstockage, dont le ministère diffusera un compte rendu à son propos à la fin de chaque semaine du mois sacré, est de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs algériens.

Dans ce sens, il a insisté sur le rôle primordial que doivent jouer les agents de contrôle, soit au niveau des marchés de gros ou de détail lors des opérations de déstockage, et même dans les opérations de vérification du bon respect des prix de référence.

«A partir de lundi, il y aura une mobilisation de nos agents dans l'ensemble des marchés du pays», a affirmé M. Djellab, ajoutant que ces derniers ont «une mission noble pour faire respecter les prix de référence et veiller sur le déstockage des différents produits». Il a rappelé, dans ce sens, que les préoccupations des agents de contrôle lors de l'exécution de leurs missions au niveau des marchés ont été prises en charge, surtout concernant leur protection, car ils seront désormais accompagnés par des brigades de police ou de gendarmerie.

Il a tenu à préciser qu'une éventuelle grève des agents de contrôle ne profiterait en aucun cas aux consommateurs, mais bel et bien aux spéculateurs qui seront les gagnants.

«Nous sommes en train de travailler pour que les amendes de transaction commerciales qui seront recueillis lors de la mission des agents de contrôle sur les marchés ne soient plus versées au Trésor public mais injecté dans le Fonds des revenus complémentaires», a rassuré le ministre.

Il a relevé que le consommateur lui-même deviendra un contrôleur du respect de ces prix de référence, et ce, par le biais d'une application mobile appelée «Aswak».

Grâce à cette application, le consommateur peut envoyer une alerte, en cas de non respect des prix de référence, au service du ministère tout en précisant la commune et l'emplacement du marché en question. Des brigades de contrôle interviendront alors sur place, a rappelé le ministre.

M. Djellab a, d'autre part, rappelé que 530 marchés «Aswaks» (marchés dits parisiens) ont été créés à l'occasion du mois de Ramadhan et qui viennent s'ajouter au 866 marchés de proximités déjà existants.

«Ces marchés ont pu créer 13.000 emplois au profit des jeunes, dont certains pratiquaient le commerce informel», a-t-il dit, ajoutant que ces marchés ne sont pas occasionnels mais continueront à prospérer même après la fin du mois sacré.

APS

CONSEIL DE LA NATION:

M. Kouraba présente le nouveau projet de loi sur l'aviation civile devant la commission de l'équipement

Le ministre des Travaux publics et des transports, Mustapha Kouraba, a présenté hier le projet de loi modifiant et complétant la loi n 98-06 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile devant la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, indique un communiqué du Conseil.

«Dans le cadre de l'examen du projet de loi amendant et complétant la loi n 98-06 du 3 Rabie el Aouel 1419 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation a tenu dimanche matin 5 mai 2019, sous la présidence de M.

Mohamed Ameur, président de la commission, une réunion au cours de laquelle elle a écouté un exposé sur le texte de loi précité, présenté par le représentant du gouvernement, Mustapha Kouraba, ministre des Travaux publics et des transports, en présence du ministre des relations avec le parlement, Fethi Khouil», ajoute le communiqué.

Lors de cette réunion, le ministre a passé en revue les motifs de l'élaboration et de la proposition du texte de loi visant dans son ensemble à «réviser et adapter la réglementation régissant le trafic aérien aux normes internationales de façon à renforcer les capacités des compagnies nationales et poursuivre la modernisation des équipements aéroportuaires et la certification des aéroports».

La rencontre a été ponctuée par les observations et nombreuses questions posées par les membres de la commission au sujet des mesures prévues dans ledit texte de loi, auxquelles a répondu le représentant du gouvernement avec détails et précisions». La commission veille «à élaborer son rapport préliminaire sur le texte de loi objet d'étude», ajoute le communiqué.

COOPÉRATION ALGÉRIE-UE :

Objectifs atteints pour le programme d'appui à la pêche et l'aquaculture

Le programme d'appui à la diversification de l'économie pour le développement des activités de la pêche et de l'aquaculture (DIVECO 2) , initié dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, a été clôturé dimanche avec la réalisation de plusieurs objectifs, selon les représentants du ministère de l'Agriculture, l'Union européenne (UE) et le ministère des Affaires étrangères.

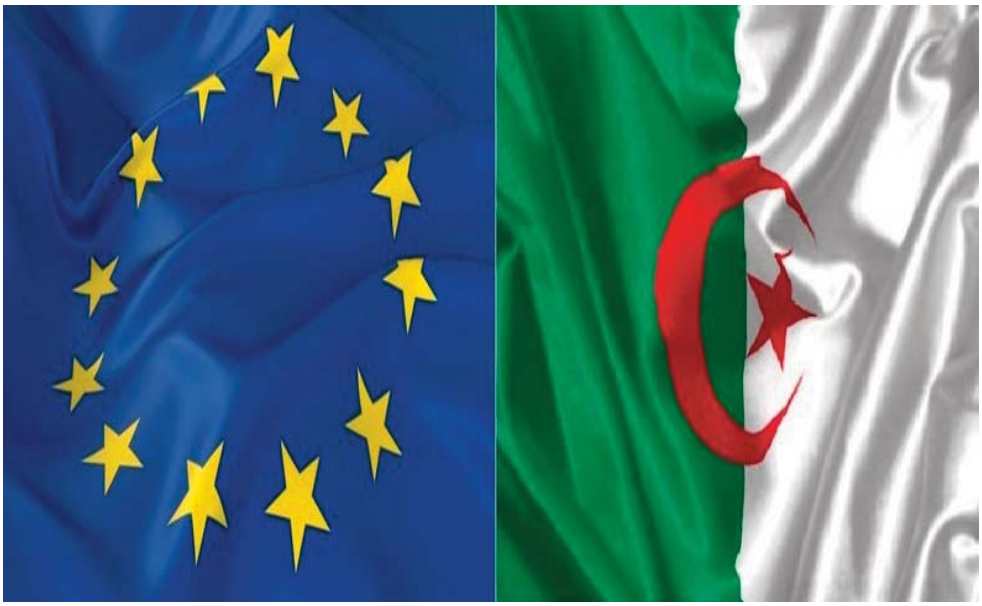

Financé à hauteur de 15 millions d'euros par l'UE, ce programme lancé en octobre 2015 a eu pour objectif de renforcer le rôle du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la diversification économique du pays, a souligné le ministre de l'Agriculture, Chérif Omari.

Ce programme a permis à travers les activités et actions réalisées '' d'atteindre trois grands résultats qui lui ont été assignés'', a-t-il expliqué dans un discours lu en son nom par Mme Zouggar Saida lors du séminaire de clôture du programme DIVECO 2 .

Il s'agit de «renforcement des capacités d'encadrement et de gestion devant contribuer à la consolidation d'une stratégie pertinente et viable, la promotion et la valorisation des filières de la pêche et l'aquaculture et le renforcement des capacités des organisations professionnelles'', a-t-il avancé.

M.Omari a souligné que les résultats des actions menés devraient servir «de référence pour leur extrapolation à d'autres projet à travers la capitalisation des expériences acquises et le renforcement de bonne relations avec l'UE».

De son côté, l'Ambassadeur et chef de la délégation de l'UE en Algérie, John O'Rourke a déclaré «le programme DIVECO 2 a réussi à apporter sa contribution au développement de secteur de la pêche et l'aquaculture''.

Cette contribution a porté notamment sur le renforcement de la stratégie sectorielle et les capacités d'encadrement et de gestion, la formation des cadres du secteur, notamment dans la maitrise sanitaire et en matière des statistiques de la pêche qui sont très importantes '', a ût-il explique dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion.

Selon lui, ce programme a aussi contribué à la promotion et la valorisation des filières de la pêche et l'aquaculture.

Un nouveau programme sera lancé dans le domaine de l'économie bleu

Le diplomate européen n'a pas manqué d'affirmer l'engagement de l'UE pour soutenir le secteur de la pêche en Algérie, en annonçant un nouveau programme qui est «en cours de conceptualisation dans le domaine de l'économie bleu».

Pour sa part, Ali Mokrani, directeur de la coopération avec l'UE au ministère des Affaires étrangères (MAE), a relevé que le programme DIVICO 2 a eu un «impact avéré» à différents niveaux.

Il a dans ce sens cité le renforcement des capacités d'encadrement et de gestion y compris en matière de planification stratégique, de maitrise des outils de suivi et de coordination intersectorielle et d'évaluation de la performance, ainsi que la mise à jour des textes législatives et règlementaires.

Il s'agit également, selon lui de la promotion et valorisation des filières de la pêche depuis la production jusqu' à la commercialisation en passant par tous les maillons de la chaîne et enfin, le renforcement des capacités des organisations professionnelles dont les chambres de pêche et l'aquaculture et les groupements professionnels.

«Le ministère des Affaires étrangères comme coordinateur national des programmes avec l UE se félicite des réalisations du DIVECO 2 et souhaite leur pérennisation afin de contribuer aux efforts consentis par les pouvoirs publics dans le but de diversifier l'économie nationale , de promouvoir les exportations hors hydrocarbures, d'assurer la sécurité alimentaire et créer d'emplois stables «, a ût-il ajouté.

Pour le représentant du MAE, DIVECO 2 témoigne de l'aspect multidimensionnel de la coopération entre l'Algérie et l'UE et l'importance accordée au volet économique dans leur relation de partenariat.

Il a dans ce cadre annoncé un nouveau programme de coopération pour 2020, s'inscrivant dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'UE dans l'agriculture en général et la pêche en particulier.

Pour la pérennisation des acquis de DIVECO 2, plusieurs axes ont été identifiés par les experts.

Il s'agit principalement de la promotion et développement de l'aquaculture, mise en place d'un système de veille et d'alerte et appui à l'élaboration et au déploiement d'une politique publique de sécurité sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture.

L'appui à l'élaboration d'un système d'information halieutique, appui à la traçabilité et l'étiquetage des produits de la pêche, diversification des unités de transformation et valorisation de ses produits et enfin le renforcement des organisations professionnels par notamment la mise en place de guichets uniques pour l'accompagnement des promoteurs et des professionnels, figurent également parmi les axes identifiés.

AGRICULTURE

La valeur de la production agricole a atteint plus de 3.200 milliards DA en 2018

La valeur de la production agricole nationale a atteint en 2018 plus de 3.000 milliards DA, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari.

«Le secteur de l'agriculture, de développement rural et de la pêche a enregistré des résultats probants en 2018 en matière de la valeur de la production qui a atteint 3.281 milliards Da, avec une croissance réalisée de 3,3 %, de la contribution au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 12,3%, d'emploi à hauteur de 2,6 millions et d'amélioration du niveau de vie de population rurale'', a -t-il avancé lors du séminaire de clôture du programme d'appui à la diversification de l'économie pour le développement des activités de la pêche et de l'aquaculture (DIVECO 2). Pour ce qui est de la pêche et l'aquaculture, M.Omari a souligné qu'en termes de production, l'objectif visé étant le dédoublement de la production des produits de ce domaine qui a atteint actuellement 120.000 tonnes, dont 5.100 tonnes de production aquacole.

La croissance enregistrée dans le domaine de la pêche et l'aquaculture est de 11 % avec un chiffre d'affaire évalué a 69 milliards de DA et un nombre d'emplois recensés de 115.672, a-t-il encore fait savoir dans un discours lu en son nom par Mme Zouggar Saida lors du séminaire de clôture du programme DIVECO 2 .

Il a également avancé que 70 projets aquacoles ont été mis en exploitation pour une capacité de 35.000 tonnes et près de 70 projets d'investissement sont en cours de réalisation.

Dans ce contexte, il a affirmé que le secteur de l'agriculture, de développement rural et de la pêche poursuivra sa dynamique de développement dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement agricole et la pêche, qui vise en priorité la satisfaction des besoins alimentaires de la population par une augmentation significative de l'offre nationale.

Cette politique vise également ''une contribution plus importante à la croissance et la diversification des productions y compris celles de nos terroirs ainsi qu'une augmentation substantielle des exportations de produits agricoles et de la pêche, renforçant ainsi les bases pour une sécurité alimentaire durable'', a-t-il soutenu.

APS

TRANSPORT MARITIME

L'ENTMV programme plus de 352 voyages durant l'été 2019

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a programmé plus de 352 voyages, entre la mi-juin et le 15 septembre 2019, au niveau de tous les ports, sauf celui d'Annaba, actuellement en travaux, a déclaré à l'APS le Directeur commercial de l'Entreprise, Karim Bouzenad.

L'Entreprise assurera, durant la saison estivale, 175.000 places pour le transport des voyageurs et 124.000 autres pour les véhicules.

A partir des quatre ports nationaux, à savoir: Oran, Alger, Bejaia et Skikda, 198 voyages sont prévus vers la France, 144 vers l'Espagne et 10 autres vers l'Italie, a indiqué le même responsable.

Concernant la destination France, ces voyages sont répartis comme suit: Alger-Marseille-Alger à raison de 110 voyages, Bejaia-Marseille-Bejaia (14 voyages), Oran-Marseille-Oran (38 voyages) et Skikda-Marseille-Skidka (36 voyages).

Pour l'Espagne, il s'agit des dessertes Alger-Barcelone-Alger (19 voyages), Alger-Alicante-Alger (8 voyages), Oran-Alicante-Oran (97 voyages) et Oran-Barcelone-Oran (20 voyages).

L'Italie compte une seule ligne, Skikda-Gênes-Skikda, avec 10 voyages. Une nouvelle gare maritime est en cours de réalisation au port d'Annaba et dont la réception est prévue fin 2019.

La flotte mobilisée pour renforcer le transport des voyageurs durant cette saison compte 3 navires et car-ferries appartenant à l'Entreprise, à savoir: Tarik Ibn Ziyad, le Tassili 2 et El Djazair 2, d'une capacité totale de 3940 passagers et 1046 places réservées aux véhicules, à raison de 1300 voyageurs et entre 300 et 450 véhicules pour chaque voyage.

Dans le cadre des efforts visant le renforcement de la flotte marchande de l'Entreprise, M. Bouzenad a annoncé le frètement d'un autre navire dit «Elyros», d'une capacité de 1800 voyageurs (1024 sièges et 776 lits) et 600 places pour véhicules durant la même période.

La période fixée prendra fin durant la première moitié du mois de septembre, ce qui permettra le retour des membres de la communauté nationale à l'étranger notamment avant la rentrée scolaire, fixée au 5 septembre en Algérie, au 1 septembre en France et au 8 septembre en Espagne.

L'Algérie assure le transport de 370.000 voyageurs et 150.000 voitures durant l'année, sur un total de 720.000 voyageurs et 300.000 véhicules transportés annuellement de et vers les ports d'Alger et de et vers les ports de France, d'Espagne et d'Italie.

Pour le directeur commercial, les potentialités de l'Entreprise sont en deçà de ses quatre concurrents, à savoir: les entreprises de transport espagnoles, italiennes et françaises.

Cependant, l'ENTMV ne ménage aucun effort afin d'augmenter chaque année le nombre des voyageurs. L'Entreprise avait lancé l'année dernière une ligne maritime reliant la Pêcherie (Alger Centre) à Tamentfoust (commune d'El Marsa). Cette ligne aura à assurer 8 voyages aller-retour par jour.

Réception d'un nouveau navire construit en Chine à l'horizon 2020

Concernant les tarifs, le directeur commercial de l'ENTMV a dit qu'ils oscillent entre 211 et 310 euros, selon la classe choisie par le voyageur, taxes incluses y compris les repas durant le voyage, ajoutant que les enfants bénéficieront de tarifs réduits.

Quant à la tarification de transport, le même responsable a souligné que celle-ci était inférieure à celles établies par les entreprises concurrentes, citant, à titre d'exemple, la ligne Skikda-Gênes-Skikda, dont le montant est inférieur de 35 à 40% par rapport à la ligne Tunis-Gênes-Tunis.

Les procédures du voyage, notamment douanières et policières, s'effectuent à bord du navire avant d'arriver à destination.

L'ENTMV veille à «proposer des prix concurrentiels et à attirer la clientèle», a indiqué M. Bouzenad. S'agissant des nouveaux navires, M. Bouzenad a affirmé que l'entreprise était disposée à réceptionner le nouveau navire, dont les travaux de construction ont été confiés au partenaire chinois GSI/CSTC, à l'horizon 2020.

Une enveloppe financière, estimée à 175 millions USD a été allouée aux travaux de construction de ce navire, pour une période de 26 mois.

Le contrat entre l'ENTMV et le partenaire chinois avait été signé le 11 mars 2018.

D'une capacité de 1500 lits, le navire assurera le transport des voyageurs et des touristes entre plusieurs pays, prodiguant, également, plusieurs services de qualité. Outre les réservoirs de carburant de grande capacité, les services proposés à bord du navire assureront une autonomie de dix jours sans approvisionnement.

l'ENTMV, engagée dans le cadre des conventions internationales en matière de transport maritime des voyageurs et de la convention du travail maritime de 2006, a été certifiée par le bureau de certification Veritas en 2013.

SELON LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES CONSOMMATEURS (FAC)

Les commerçants tenus de respecter les prix référentiels

La Fédération algérienne des consommateurs (FAC) a lancé hier un appel aux commerçants, les priant de «se conformer aux prix de référence élaborés par le ministère du Commerce».

«Les commerçants sont tenus de respecter les prix référentiels élaborés par le ministère du Commerce», a précisé le président de la FAC, Zaki Hariz, dans un communiqué axé sur les recommandations de son organisation pour le mois de Ramadhan.

La Fédération a ainsi appelé les commerçants à oeuvrer dans le sens de «l'amélioration qualitative» et du «juste prix» de vente des produits et prestations.

La même organisation a également réaffirmé son soutien à «la concurrence loyale entre les différents opérateurs économiques dans le but de garantir la stabilité des prix».

Le rôle des consommateurs est aussi mis en relief, la FAC déconseillant à ce titre «les achats en quantités importantes» afin de «préserver l'équilibre entre l'offre et la demande».

La Fédération encourage, en outre, le signalement de toute éventuelle infraction aux services compétents des Directions du commerce ainsi qu'aux associations locales de protection des consommateurs.

La FAC réunit une trentaine d'associations de wilaya, dont celle d'Oran également présidée par Zaki Hariz.

Pour rappel, le ministère du Commerce a dévoilé, samedi, la liste des prix référentiels des fruits et légumes de large consommation et des viandes importées, et ce, afin de mettre un terme à la spéculation durant le mois du Ramadhan.

ENERGIE

Lancement d'un programme de développement de l'énergie renouvelable au sud du pays

Un programme visant à réduire la dépendance vis-à-vis de l'énergie fossile (gaz naturel et Gasoil) dans la perspective de passer aux énergies renouvelables a été lancé dans le sud algérien, a révélé hier à l'APS le président directeur général de la société SKTM (Sharikat Kahraba wa Takat Moutajadida), filiale du Groupe Sonelgaz, chargée des énergies renouvelables.

Pour ce faire, l'entreprise s'emploie à poursuivre sa dynamique de développement par le renforcement des moyens de production dans plus d'une trentaine de localités du grand Sud et le lancement de nouveaux projets de valorisation énergétique solaire et éolien, a affirmé M.Chahar Boulakhras, en marge d'une cérémonie de remise de distinctions aux meilleurs travailleurs de la SKTM à l'occasion de la fête du 1er mai.

Pour réduire la dépendance des énergies fossiles dans le Sud pour la production d'électricité, l'Algérie s'est lancée dans un vaste programme de production d'énergies électriques selon une technologie qui associe énergies renouvelables (solaire et éolienne) et combustible fossile (Gasoil), a expliqué le PDG de SKTM .

Une production de 50 mégawatts selon la technologie hybride qui associe les énergies renouvelables et le combustible fossile sera lancée en juillet prochain, a indiqué M.Boulakhras précisant que cette production vise à réduire la dépendance des centrales électriques du Sud de l'énergie fossile et le coût du transport de cette énergie fossile vers les centrales.

La réduction de la consommation du gasoil des turbines et générateurs de production d'électricité conventionnelle permet, en outre, de diminuer l'émission de gaz à effets de serre et la pollution, a-t-il ajouté.

L'entreprise SKTM compte renforcer la production énergétique substantielle au niveau d'une trentaine de localités du sud par une production de 300 mégawatts, afin d'améliorer la qualité de service dans ces localités.

Actuellement, la production énergétique en Algérie provient de 70% des centrales alimentées par les combustibles fossiles (Gaz et Gasoil) et 30 % de production d'énergies propres et renouvelables.

L'Algérie s'est fixée pour objectif de réduire et renverser graduellement cette tendance par des actions concrètes, basées sur le développement à grande échelle des énergies renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique, a-t-il poursuivi.

La société «SKTM», dont le siégé social est à Ghardaïa, a été créée en 2012 pour prendre en charge la production d'électricité conventionnelle pour les réseaux isolés du Sud et des énergies renouvelables pour le territoire national. Elle gère actuellement 80 centrales de productions d'énergie électrique.

ORAN :

Plus de 5.000 tonnes de viandes rouges surgelées et fraîches disponibles en prévision du Ramadhan

Le marché local d'Oran sera approvisionné avec plus de 5.000 tonnes de viandes rouges surgelées et fraîches durant le mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya du commerce. Dès l'avènement du mois de Ramadhan, le marché local oranais sera approvisionné avec une quantité de 5.022 tonnes de différents types de viandes rouges surgelées et fraiches importées de l'Inde, du Brésil et de l'Espagne, et ce, d'une part, pour répondre aux besoins des citoyens en matière de viandes rouges et, d'autre part, lutter contre la rareté de ces produits et la spéculation sur les prix, a-t-on indiqué à la Direction locale du commerce. Dans ce cadre, les prix des viandes surgelées ont été fixées entre 700 et 750 dinars le kilo et les viandes fraîches entre 900 et 1.000 dinars, a-t-on ajouté.

Des équipes de la Direction du commerce seront dispatchées sur le terrain pour contrôler les quantités de viandes disponibles et commercialisées chez les importateurs, ainsi que le contrôle de l'application des prix fixés au niveau des boucheries, tout au long du mois de Ramadhan. Les mêmes services, en collaboration avec l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA) et l'Association des consommateurs ont lancé, dimanche, une action de sensibilisation sur l'adoption des prix de référence de quelques produits de large consommation, notamment les légumes et les fruits au niveau du marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, ainsi qu'au niveau de quelques marchés de détail. Selon la même source, cette action concerne, en premier lieu, les produits importés comme les viandes rouges, les fruits secs tels les raisins secs, les pruneaux, les abricots et les bananes, en plus des légumes de large consommation comme la pomme de terre et l'oignon, ajoutant que cette opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré.

APS

COMMERCES D'ÉPICES À TÉBESSA:
Destination de prédilection à la veille de Ramadhan

A la veille du mois sacré de Ramadhan, la quête des meilleures épices pour assaisonner les plats consommés après une journée de jeûne est l'une des priorités des consommateurs et des mères de famille qui sillonnent les petites ruelles du vieux Tébessa et parfois même, lorsque l'occasion se prête, se déplacent vers d'autres villes de l'Est connues pour être pourvoyeuses en diverses condiments.

Dans le vieux Theveste, les échoppes rivalisent dans l'art d'exposer ces condiments aux couleurs très variées et aux senteurs aussi puissantes que le goût. Certains prennent même l'effort de les présenter dans de petits sachets en pure toile pour conserver toute leur saveur.

Curcuma, graines de coriandre, noix de muscade, anis vert, poivre noir, piment doux, paprika et bien d'autres aromates sont ainsi étalés à profusion par les vendeurs, qui n'hésitent pas à en vanter les propriétés, la fraîcheur et leur pays de culture.

L'intégralité des condiments de la cuisine traditionnelle tébessie, d'ailleurs presque identiques au reste des wilayas de l'Est, est proposée aux clientes qui placent le Frik (blé vert concassé) et le Mermez (orge concassé) en tête de la liste de shopping spéciale Ramadhan car ces deux ingrédients sont les impératifs d'une chorba réussie.

Vendeur d'épices, un métier hérité d'une génération à une autre

Propriétaire de plusieurs commerces d'épices à Tébessa, Ahmed Djilali exerce le métier de son père et, avant lui, son grand-père et arrière-grand-père.

«Notre famille pratique ce commerce depuis plus d'un siècle», a déclaré fièrement M.

Djilali, dont la chaîne de magasins, baptisée «Commerces Ouled Djilali», est considérée comme une véritable enseigne pour de nombreux tebessis, qui représente pour eux une «marque quasi déposée».

«J'achète les plantes aromatiques, épices et condiments que je vends dans plusieurs wilayas, parfois directement auprès de certains importateurs et je rapporte moi-même certains produits de Syrie et des pays du Golfe», a affirmé le commerçant, qui décore avec grand soin ses étals d'épices bien garnis. Ahmed et son frère ouvrent leur commerce dès les premières heures de la journée, sourire aux lèvres et n'hésitant pas à conseiller leur clientèle sur les usages, bienfaits et les risques de chaque plante, et ce, même lorsque celle-ci n'achète rien.

Pour eux, comme pour tous les anciens, «le savoir est la seule chose qui ne diminue pas lorsqu'on en donne».

L'affluence en cette période de l'année dans les commerces d'épices est à son pic dans toute la wilaya de Tébessa, assurent Djilali, même si la fréquentation de leurs commerces est visiblement bien plus importante, du fait surtout que leur clientèle trouve tout ce qu'elle recherche en un seul lieu. Les vendeurs qui assistent les Djilali font partie, pour leur part, des membres de la grande famille et doivent suivre «une période de formation» pour connaitre tous les secrets des plantes et des épices et de leurs usages multiples, précise-t-il.

Mme Malika, 57 ans, est une cliente fidèle qui se fait accompagner par sa fille de 23 ans pour lui «apprendre à sélectionner la gamme d'épices désirée et à en connaitre les vertus multiples et les arômes».

Pour cette quinquagénaire, les commerces du vieux Tébessa sont pour elle «un lieu incontournable» pour l'acquisition d'épices, de plantes aromatiques et condiments durant toute l'année mais surtout à la veille du Ramadhan.

Les prix de référence en vigueur

Les prix de référence des légumes de base, de la banane et de la viande bovine importée, seront appliqués dans tous les marchés du pays à partir de ce hier (5 mai 2019), a annoncé le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Ces prix de référence sont censés protéger le pouvoir d'achat du citoyen. C'est pour cela qu'à partir de demain, lundi, des équipes d'agents de contrôle, ainsi que les membres des différentes associations de protection des consommateurs se déplaceront aux marchés pour contrôler le respect de ces prix de référence, a averti le ministre lors d'une conférence animée au forum du quotidien El Moudjahid.

Il a annoncé, dans le même cadre, que des «sanctions fermes» seront appliquées à l'encontre de tout commerçant qui ne respecte pas ces prix de référence, ajoutant que ces sanctions peuvent aller d'une amende à une fermeture du commerce.

Ainsi et selon le ministre, le prix de référence pour la pomme de terre variera entre 40 et 45 DA le kilo sur le marché de gros et entre 45 et 50 DA au niveau du marché de détail.

Le prix de référence de l'oignon vert est compris entre 20 et 25 DA au gros et entre 30 et 35 DA au détail, tandis que l'oignon sec devra être cédé entre 45 et 50 DA au gros et entre 55 et 60 DA au détail.

La courgette, quant à elle, devra être cédée entre 45 et 60 DA sur le marché de gros et entre 65 et 80 DA sur le marché de détail, tandis que pour la salade verte, les prix sont entre 50 et 55 DA au gros et entre 60 et 70 DA au détail.

Pour ce qui est de la tomate, son prix de référence variera entre 60 et 80 DA au niveau du gros et entre 90 et 110 DA au niveau du détail, Quant à la carotte, son prix de référence variera entre 35 et 45 DA au gros et entre 55 et 66 DA au détail.

L'ail (de serre) est cédé au prix de gros entre 60 et 80 DA le kilo, et au détail entre 100 et 150 DA.

Pour ce qui est de l'ail vert, il est cédé au prix variant entre 30 et 40 DA en gros et entre 50 et 60 DA au détail.

Concernant la banane, son prix de référence sera compris entre 200 et 220 DA au niveau du gros et entre 230 et 250 DA le kg au niveau du détail.

Pour ce qui est des prix de référence de la viande bovine congelée importée, elle sera cédée au niveau du marché de gros à 650 DA le kilo et à 750 DA au détail. Quant à la viande bovine fraîche carcasse, son prix de référence sera de 820 DA au niveau du gros et de 950 DA au niveau du détail.

Pour ce qui est de la viande bovine fraiche sous-vide, haute qualité, importée ne dépassera pas les 1.000 DA au niveau des consommateur, alors que la viande fraiche sous-vide, tout-venant, elle ne dépassera pas les 800 DA.

Le ministre a affirmé que ces prix prennent en compte la marge bénéficiaire de chacun des intervenants dans la mise sur le marché de ces différents produits, du producteur ou de l'importateur jusqu'au détaillant, en passant par le mandataire et le grossiste.

La Gendarmerie nationale met en place un plan sécuritaire et préventif spécial

La Gendarmerie Nationale a mis en place un plan sécuritaire et préventif spécial pour sécuriser les zones urbaines et semi-urbaines ainsi que le réseau routier à l'occasion du mois sacré du Ramadhan «dans le but de garantir la sécurité et la quiétude publique», a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité.

Toutes les dispositions sécuritaires nécessaires «ont été prises à travers la mise en place de dispositifs composés d'unités territoriales, unités de sécurité routière et sections de sécurité et d'intervention pour garantir le contrôle effectif du territoire et assurer une présence permanente et continue sur le terrain», précise la même source.

Dans le but de protéger les personnes et les biens, les services de la Gendarmerie Nationale «veillent à sécuriser l'environnement dans lequel évoluent les citoyens, et garantir un climat de quiétude dans les régions urbaines et semi urbaines se trouvant dans leur territoire ce compétence, d'autant plus que le mois de Ramadhan connait une dynamique et un important afflux des citoyens vers les

lieux de détente et de loisirs, les marchés et les centres commerciaux, les mosquées et leurs périphéries».

Ainsi la Gendarmerie Nationale prévoit «le renforcement des patrouilles pédestres et mobiles, de jour comme de nuit, le renforcement des points de contrôle et la programmation de patrouilles au niveau des stations ferroviaires, urbaines et stations taxi, la garantie de la fluidité de la circulation routière et le contrôle des axes routiers (entrées des villes et banlieues), la sécurisation des zones ouvertes au public et existant dans le territoire de compétence et l'intensification de l'action de proximité au profit des citoyens et la garantie d'une intervention rapide et efficace en cas de besoin», explique la même source.

Pour préserver la santé publique, et dans le cadre de l'exercice des missions de police économique, les unités territoriales de la Gendarmerie Nationale disséminées sur l'ensemble des communes du pays, «suivent et contrôlent les produits de large consommation disponibles dans les marchés et les commerces de par leur production, conservation, transport et distribution, dans le cadre de la protection du consommateur et la répression des fraudes et relevé les infractions constatées, qui seront soumises aux autorités concernées afin qu'elles prennent les mesures juridiques adéquates». Les escadrilles d'hélicoptères de la Gendarmerie Nationale, positionnées à travers le territoire national, «exécutent un programme de sorties aériennes spéciales, pour assurer le renfort aux unités activant sur le terrain, contribuer à la surveillance générale du territoire et les lieux de rassemblement des citoyens et garantir un contrôle aérien des routes susceptible d'assurer une gestion effective de la circulation routière».

Le numéro vert 10.55 demeure au service des citoyens et à leur disposition pour demander secours, assistance ou intervention le cas échéant, ainsi que le site «Tariki» à travers le web, l'application ou la page Facebook pour se renseigner sur l'état des routes, en plus du site des pré-plaintes «https://ppgn.mdn.dz».

A cette occasion, le Commandement de la Gendarmerie Nationale «souhaite à tous les citoyens un bon Ramadhan et appelle l'ensemble des usagers de la route à respecter les règles de la sécurité routière et à éviter l'excès de vitesse juste avant la rupture du jeûne pour leur sécurité et celle des autres».

APS

OUARGLA:

Intenses préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan

Les préparatifs pour le mois sacré du Ramadhan se manifestent à Ouargla, comme à l'accoutumée, d'intenses mouvements à travers les marchés et échoppes d'épices pour les approvisionnements nécessaires.

Au vieux Souk d'El-Ksar de Ouargla, comme à d'autres points de vente ouverts pour la circonstance, étalages et échoppes d'herboristes, l'on relève à l'avènement du Ramadhan un engouement des femmes, notamment sur les divers commerces d'ustensiles et d'alimentation générale, pour se procurer les produits nécessaires et les épices assaisonnant les plats ramadhanesques, tels que les graines de fenouil, le coriandre, le carvi et le piment noir, à des prix proportionnels à leur qualité.

Mme. Zahia, femme au foyer, a indiqué que ses préparatifs, faisant partie des us et traditions anciennes encore préservées, consistent en le choix des produits de qualité, notamment les épices, ainsi que des boutiques spécialisées pour éviter tout article suspect, tels que ceux emballés des petits sachets en plastique. Dans le même sens, Oum-Mahmoud et Rokiya indiquent que leurs préparatifs pour cet évènement religieux commence par l'acquisition d'ingrédients de cuisine nécessaire, avant leur préparation, usant de moyens domestiques, parfois ancien, dont le mortier à piller, pour avoir un produit de qualité «fait-maison», destiné spécifiquement au potage, connus pour certains sous l'appellation d'El-H'sa ou chorba et pour d'autres d'El-Hrira.

El-Klila, le plat indétrônable des jeuneurs ouarglis

L'authenticité durant le mois sacré, encore préservée par la population locale, se manifeste également à travers la réhabilitation occasionnelle d'un plat basé essentiellement sur le lait et autres produits dérivés, connu sous le nom d'El-Klila, très prisé durant le mois de Ramadhan. Préparé à base de chèvre, caillé et séché selon une méthode traditionnelle, apanage des vieilles notamment, ce genre de fromage local est mélangé, selon les explications de Hadja Fatma, octogénaire, avec la variété de dattes «Ghers», du beurre et de la semoule grillée, avant d'être conçue en boulettes pour être servies aussi bien aux membres de la famille qu'aux voisins, dans le cadre des échanges culinaires et de dégustation.

Enumérant les bienfaits de ce plat, ce mets offre une indéniable source d'énergie pour le corps, qui permet au jeuneur, outre le renforcement de son immunité, de supporter la soif et la faim, pour de longues heures.

Entre-autres images du bon accueil du mois du Ramadhan, l'engouement des femmes aux foyers se porte sur la rénovation de leurs ustensiles.

Elles font le tour des locaux et des tables des marchés Souk Lehdjar et Souk Bel-Abbes, à la recherche de nouvelles vaisselles, confie Mme. Halima. L'embellissement et le changement de décor des foyers font partie également des préparatifs du Ramadhan que les femmes renouvellent, pour la circonstance, avec cette tradition de réunir toutes les conditions nécessaires à un évènement socioreligieux tant attendu.

Le Ramadhan est également rehaussé par le renouvellement, bien qu'ancrée tout au long de l'année, d'actions d'entraide et de solidarité avec les familles démunies, en leur accordant l'aide voulue en ce mois à travers des remises de colis de denrées alimentaires, d'aides de solidarité et d'effets vestimentaires en prévision de la fête de l'Aïd El-Fitr sourrounant le mois du jeûne.

Parmi ces actions, la remise par les associations, dont celle de «Zemzem», plus de 2.000 colis de produits alimentaires de première nécessité et des lots de vêtements à un millier d'orphelins, en plus de l'ouverture, durant ce mois de Ramadhan, de restaurants «Rahma» pour la rupture de jeûne, à la satisfaction des personnes défavorisées et des passagers.

Soumettre les diabétiques jeûneurs à un suivi pluridisciplinaire contre d'éventuelles complications

Les participants à une journée d'étude sur «le diabète et ses complications», tenue samedi à Sidi Bel-Abbès, ont insisté sur «le suivi pluridisciplinaire» des diabétiques pour prévenir des complications pouvant survenir durant le mois de ramadhan.

Les intervenants, au cours de cette rencontre, ont insisté sur l'importance du suivi et de l'accompagnement des diabétiques durant tout le mois de ramadhan par des spécialistes, des généralistes, des paramédicaux et des psychologues en vue de renforcer la prévention contre les complications qui conduisent à des cas d'urgence dangereuse, dont notamment l'hypo et l'hyperglycémie.

Pour le Pr. Hadj Habib, chef de service diabétologie au CHU 'Abdelkader Hassani', le traitement des diabétiques «nécessite une culture thérapeutique qui favorise l'équilibre sanitaire au cours du mois de ramadhan, partant de la famille du malade», affirmant que les cas les plus compliqués sont les diabétiques âgés qui insistent pour jeûner sans prendre des précautions nécessaires, encore moins consulter le médecin traitant.

La wilaya de Sidi Bel-Abbès recense actuellement 50.000 diabétiques, a-t-il fait savoir.

Dr. Talha, diabétologue et endocrinologue au même CHU, a mis l'accent, dans sa communication «Ramadhan et le diabétique», sur le «devoir du médecin à préparer le malade et à l'accompagner en lui prescrivant un médicament et une diète nécessaire pour éviter des complications graves.» Des intervenants au cours de la rencontre ont insisté sur la nécessité de fournir les informations aux médecins avant, durant et après le mois de ramadhan pour assurer un suivi sanitaire équilibré des diabétiques de type A et B, appelant tous les malades chroniques, notamment les diabétiques, ceux souffrant de HTA (hypertension artérielle) de revoir le médecin traitant pour jeûner sans complications.

Des spécialistes venus d'Alger, de Tlemcen, d'Oran et de Sidi Bel-Abbès ont pris part à cette rencontre, initiée par le service de diabétologie du CHU 'Abdelkader Hassani', en collaboration avec la Direction locale de la santé et de la population.

Les participants ont débattu avec les spécialistes des nouveaux traitements de cette maladie et la formation nécessaire des médecins afin de mieux traiter les malades.

Liste des prix référentiels des produits agricoles et des viandes importées

Le ministère du Commerce a dévoilé, samedi, la liste des prix référentiels des fruits et légumes de large consommation et des viandes importées, et ce afin de mettre un terme à la spéculation durant le mois du Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère.

Outre les viandes bovines fraîches ou réfrigérées importées, la liste comporte, également, huit (8) types de fruits et légumes, en l'occurrence la pomme de terre, la tomate, l'oignon (sec et vert), la courgette, la laitue, les carottes, l'ail et les bananes.

Le prix référentiel de la pomme de terre a été fixé à 45,40 Da/Kg aux marchés de gros et à 50,45 Da/Kg aux marchés de détail, alors que le prix de la tomate varie entre 60 et 80 Da/kg aux marchés de gros et entre 90 et 110 Da/kg au niveau des marchés de détail.

Concernant le prix de l'oignon sec, ce dernier oscille entre 45 et 50 Da/kg chez les grossistes contre 55 Da à 60 Da chez les détaillants, tandis que le prix de l'oignon vert varie entre 30 et 35 Da chez les détaillants contre 20 à 25 Da chez les grossistes.

Le prix de la courgette oscille entre 45 et 60 Da/kg aux marchés de gros contre 65 et 80 Da/kg chez les détaillants, alors que le prix référentiel de la laitue varie entre 50 et 55 Da/kg chez les grossistes et entre 60 et 70 Da/kg au niveau des marchés de détail.

Quant au prix des carottes, ce dernier oscille entre 35 et 45 Da/kg chez les grossistes et entre 55 et 60 Da/kg chez les détaillants.

S'agissant de l'ail, les 2 types confondus (sec et vert), le prix référentiel de l'ail sec a été fixé entre 60 et 80 Da/kg aux marchés de gros et entre 100 et 150 Da/kg chez les détaillants, tandis que le prix de l'ail vert a été fixé entre

30 et 40 Da/kg chez les grossistes et entre 50 et 60 Da/kg chez les détaillants.

La liste englobe, également, le prix de la banane qui a été fixé entre 200 et 220 Da/kg chez les grossistes et entre 230 et 250 Da/kg chez les détaillants.

Concernant les viandes, le prix des viandes bovines réfrigérées a été fixé à 650 Da/kg chez les grossistes et à 750 Da/kg chez les détaillants, tandis que le prix des viandes bovines fraîches a été fixé à 820 Da/kg chez les grossistes et à 950 Da/kg chez les détaillants.

Quant au prix des viandes bovines fraîches sous vide (haute qualité), il a été fixé à 900 Da/kg aux marchés de gros et à 1000Da/kg chez les détaillants. Le prix des viandes bovines fraîches sous vide (qualité moyenne) a été fixé à 700 Da/kg chez les grossistes et à 800 Da/kg chez les détaillants. En sus d'être un moyen d'information et d'orientation pour le consommateur et les opérateurs afin de prendre connaissance des prix réels des produits de large consommation appliqués au niveau des réseaux de distribution et de consommation, le prix référentiel est un outil servant à imposer le contrôle sur les courbes des prix et à détecter l'inflation déraisonnable due à la spéculation, et par conséquent tenter de définir la source et la cause de cette inflation, a ajouté la même source. Pour ce faire, les services du ministère du Commerce ont pris, outre la définition de prix référentiels pour les produits agricoles et les viandes importés, plusieurs mesures, principalement des opérations de déstockage des produits, menées en coordination avec les différents services de sécurité, qui accompagneront également les agents de contrôle dans l'accomplissement de leurs missions. Le ministère souligne, en outre, l'impératif du suivi de l'approvisionnement des marchés et l'exonération de produits de large consommation du Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) afin de baisser les prix et préserver le pouvoir d'achat. Par ailleurs, un système d'alerte a été mis en place au profit des associations de protection des consommateurs pour signaler toute infraction aux prix réglementés. Enfin, le Ministère a appelé l'ensemble des partenaires professionnels à contribuer au respect de cette liste, qui vise à garantir la stabilité des prix et à lutter contre la spéculation.

APS

INSERTION DES JEUNES DÉSCOLARISÉS :

Tizi-Ouzou emprunte l'expérience oranaise

Le programme «Forsa, école de la deuxième chance» a donné naissance à une nouvelle école-chantier dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'insertion des jeunes déscolarisés, a-t-on appris hier à Oran auprès de l'association socioculturelle «Santé Sidi El-Houari» (SDH).

Il s'agit de la 4ème structure d'apprentissage à voir le jour depuis le lancement de «Forsa» en décembre 2008, a précisé à l'APS Assia Brahimi, vice-présidente de SDH.

Deux autres écoles sont en voie de création à Boussemghoun (El-Bayadh) et Ouargla au titre de ce même programme portant formation et insertion des jeunes dans les métiers traditionnels de la construction, a-t-elle fait savoir.

Les trois premières structures à avoir ouvert leurs portes sont implantées à Aïn Témouchent, Nedroma (Tlemcen) et Timimoun (Adrar), a rappelé la responsable.

La nouvelle école, entrée en fonction est domiciliée quant à elle à Aourir, un village de la commune Ifigha de la daïra d'Azazga, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

La gestion de cette structure est à l'actif de l'association culturelle «Ifri N'dzaz Aourir» (ACINA) vouée notamment à la sauvegarde du patrimoine.

«Forsa» est porté par «SDH» à la faveur du programme national «Adéquation-formation-emploi-qualification» (AFEQ) élaboré au titre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne.

Connue pour abriter une des plus anciennes écoles-chantiers du pays, l'association Santé Sidi El-Houari été chargée, dans ce cadre, de la formation des cadres du mouvement associatif appelés à dupliquer son expérience dans les wilayas indiquées.

TISSEMSILT :

3 blessés dans un accident de la circulation à Layoune

Trois personnes ont été blessées à des degrés différents de gravité dans un accident de la circulation, survenu samedi au niveau de la RN 14 dans son tronçon reliant les communes de Layoune et Theniet El Had, a-t-on appris de la protection civile.

L'accident s'est produit au lieu-dit «El Baaraka» dans la commune de Layoune suite à une collision entre deux véhicules utilitaires roulant en sens inverses, faisant trois blessés âgés entre 12 et 31 ans, a-t-on indiqué.

Les blessés à des degrés différents de gravité ont été transférés vers les urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Theniet El Had, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

LUTTE CONTRE LA DROGUE:

Saisie de quantités de kif traité et de psychotropes dans plusieurs wilayas

Des quantités de kif traité et des comprimés de psychotropes ainsi que des produits prohibés ont été saisis lors d'opérations menées par les éléments de la Gendarmerie nationales dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, les gendarmes de la brigade de Beni-Saf, «agissant sur renseignements, ont interpellé une personne âgée de 27 ans, à bord d'un véhicule, en possession d'un kg de kif traité et un sabre», précise la même source.

A M'sila, les gendarmes «agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, ont interpellé un individu âgé de 38 ans et saisi dans son domicile 340 grammes de kif traité», ajoute-t-on.

«Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs ont interpellé son acolyte âgé de 39 ans à bord d'un véhicule», détaille cette source.

A Tindouf, les gendarmes ont interpellé deux personnes âgées de 25 et 29 ans lors d'une patrouille à la cité El-Wiam de la localité, en possession de 177 grammes de kif traité et 4 comprimés de psychotropes.

Les gendarmes de la brigade de Nedjma, dans la wilaya d'Oran et agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, «ont interpellé une personne âgée de 23 ans et saisi dans son domicile 100 grammes de kif traité», alors que les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention, dans la wilaya de Mascara, «ont interpellé trois personnes âgés de 24, 25 et 31 ans, lors d'un point du contrôle dressé sur la RN 6, reliant Mascara à Oran, dans la circonscription communale de Hacine, à bord d'un véhicule, en possession de 50 comprimés de psychotropes».

De même dans la wilaya de Sétif, les gendarmes de la brigade de Bir-El-Arch, agissant sur renseignements, ont récupéré sur la RN 5, reliant Sétif à Mila, «377 grammes de kif traité et la somme de 6.460 DA, représentant le produit de vente de cette substance, abandonnés par des dealers», tandis que les gendarmes de la brigade de Tazoult (Batna) ont interpellé, lors d'une patrouille exécutée sur la RN 31, reliant Batna à Biskra, trois personnes âgés de 23 et 24 ans, à bord d'un véhicule, en possession de 45 comprimés de psychotropes».

Les gendarmes de la brigade de Tazoult ont interpellé à hauteur d'un barrage dressé sur la RN 31, reliant Batna à Biskra, dans la circonscription communale de Tazoult, «un individu âgé de 26 ans, qui voyageait à bord d'un autocar, assurant la desserte Oued-Taga-Batna, en possession de 232 grammes de bijoux en or non poinçonnés».

MILA:

Le président de l'APC de Ferdjioua relevé de ses fonctions

Le secrétaire général de la commune de Ferdjioua (à l'Ouest de Mila) a été chargé de la gestion des affaires de cette collectivités locale en remplacement du désormais ancien président de l'Assemblée populaire communale (APC), Hocine Bousefsaf, qui a été démis de ses fonctions, a-t-on appris samedi auprès de la wilaya.

Cette décision a été prise suite à la situation de blocage vécue par cette APC entravant la validation de plusieurs délibérations relatives au développement et aux droits des employés, ce qui s'est traduit négativement sur la prise en charge des préoccupations des citoyens et la bonne gestion de cette collectivité locale, a-t-on indiqué dans un communiqué émanant de la wilaya. Les membres de Ferdjioua ont adressé plusieurs correspondances au wali l'appelant à intervenir et trouver une solution à cette problématique, a-t-on rappelé, précisant que plusieurs tentatives pour trouver une solution aux problèmes soulevés, entreprises par le wali, Mohamed Amieur, qui a réuni les membres de l'assemblée autour de la table du dialogue au service de l'intérêt général, ont été vaines, a précisé la même source.

Une réunion regroupant 15 membres sur les 23 que compte cette APC a eu lieu aujourd'hui, samedi, au cabinet du wali en présence du chef daïra de Ferdjioua et le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG), a-t-on indiqué, précisant qu'il a été décidé d'appliquer les dispositions dictées, à cet effet, par le code communal en limogeant le président de l'APC et en chargeant le SG de la commune de gérer ses affaires avec les membres de l'Assemblée, selon le même communiqué.

SKIKDA:

Des peines de 7 ans et des acquittements dans l'affaire «Somik»

Le tribunal criminel près la cour de Skikda a prononcé hier des verdicts allant de l'acquittement à 7 ans de prison ferme en plus de l'exclusion des marchés publics pour une durée de 5 ans à l'encontre d'entreprises étrangères et nationales impliquées dans l'affaire de dilapidation de deniers publics de la société de maintenance industrielle (Somik) de Skikda.

Les 32 mis en cause, dont deux anciens PDG de Somik (filiale de Sonatrach) ont été accusés de «dilapidation de deniers publics, abus de fonction, établissement de faux documents entravant l'enquête au sujet des malversations, attribution d'avantages indus en matière de marchés publics, faux et usage de faux, et exploitation du pouvoir d'agents publics pour l'augmentation des prix».

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire a été déclenchée suite à une plainte contre x déposée par l'administration de Somik après la constatation de changement dans les contrats passés avec d'autres opérateurs dans le cadre du projet de réhabilitation et rénovation du complexe GNL engagé après de l'explosion de 2004 et dont le marché a été attribué à la société d'ingénierie américaine KBR pour 2,4 milliards Da.

L'enquête préliminaire avait été menée en deux phases par la brigade économique de la sûreté de wilaya, puis par la brigade d'investigation de la gendarmerie nationale et a révélé des dépassements dans la passation des marchés, selon l'arrêt de renvoi.

Dans son réquisitoire, le représentant du droit public a qualifié l'affaire de «scandale financier grave» ayant causé des dommages majeurs à l'économie nationale au regard de l'ampleur du projet, lequel au lieu d'être hautement bénéfique pour Somik lui a été préjudiciable.

Il a également relevé que les marchés ont été passés avec des opérateurs nouvellement installés sans aucune compétence.

Il a également souligné que certains accusés ont dissimulé au cours de l'enquête des documents dont des

ordres de mission, estimant que «la mauvaise gestion à Somik a servi l'intérêt d'un petit groupe et nuit à tout un pays».

Le parquet avait requis 10 ans de prison et 1 million DA d'amende contre les 32 mis en cause, dont deux anciens PDG de Somik N. K. et N. A., le chef de département de production K. B., le directeur du département technique et commercial A. K. ainsi que des chefs de services et cadres administratifs et financiers.

APS

YÉMEN:

Reprise des activités de MSF à Aden

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé hier avoir repris ses activités dans un hôpital d'Aden, deuxième ville du Yémen, après une suspension d'un mois à la suite de l'enlèvement et du meurtre d'un patient.

MSF avait arrêté ses opérations début avril quand un groupe d'hommes armés avait menacé du personnel médical à l'hôpital Al-Sadaqah et enlevé un patient qui avait ensuite été retrouvé mort dans une rue du quartier d'Al-Mansoura.

«L'hôpital de traumatologie MSF Aden a repris ses activités aujourd'hui 5 mai après un mois de suspension», a déclaré MSF sur Twitter.

La ville portuaire d'Aden (sud) est le siège provisoire depuis 2015 du gouvernement du Yémen qui a été chassé de la capitale Sanaa par des rebelles yéménites, les Houthis, soutenus par l'Iran.

Le gouvernement est lui aidé par une coalition qui est intervenue militairement au Yémen sous la direction de l'Arabie saoudite depuis 2015.

De nombreux hôpitaux du Yémen ont été endommagés ou détruits et le pays est fortement dépendant d'organisations humanitaires pour des soins médicaux et

la distribution de nourriture. Le conflit, qui dure depuis plus de quatre ans, a fait quelque 10.000 morts, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la santé.

Mais des ONG estiment que le nombre de morts est nettement plus élevé, certaines citant un bilan cinq fois supérieur. Environ 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées et 24,1 millions, soit plus des deux-tiers de la population, ont besoin d'assistance, selon l'ONU qui évoque régulièrement la pire crise humanitaire en cours dans le monde.

FRANCE:

Ouverture d'une réunion des ministres de l'Environnement du G7

Une réunion des ministres de l'Environnement du G7 s'est ouverte hier à Metz, dans l'optique de promouvoir des actions concrètes et d'adopter une charte sur la biodiversité, à la veille de la publication d'un rapport alarmiste sur l'état de la nature.

Outre les pays du G7 (France, Canada, Allemagne, Etats-Unis, Italie, Japon, Royaume-Uni), sont présentes des délégations du Mexique, du Chili (qui accueillera la COP25 climat fin 2019), du Niger, du Gabon, d'Egypte, d'Inde, d'Indonésie, des îles Fidji, de la Norvège et de l'Union européenne.

En s'appuyant sur les travaux scientifiques, «nous nous accorderons sur les meilleurs moyens pour rehausser la place accordée à la biodiversité sur la scène internationale et pour aboutir à un résultat ambitieux à la COP15» biodiversité en Chine fin 2020, a promis le ministre de la Transition écologique François de Rugy à l'ouverture du sommet. Au programme de ces deux jours, l'examen d'initiatives concrètes autour de la lutte contre les inégalités, la déforestation, les déchets plastiques ou encore la protection des récifs coralliens, et l'adoption d'une charte biodiversité.

Les questions du climat, du financement des actions en faveur de la biodiversité et des alertes scientifiques seront aussi abordées. «J'espère que nous pourrons témoigner lundi soir (...) d'un engagement collectif pour une action résolue et concrète», a ajouté François de Rugy.

Cette réunion doit se conclure lundi après-midi, alors que sera rendu publique à Paris la version finale d'un vaste rapport sur la situation mondiale des écosystèmes.

Le constat des scientifiques est très inquiétant, la destruction de la nature menaçant l'avenir de l'Homme autant que le changement climatique.

La France assure cette année la présidence du G7, avant les Etats-Unis en 2020.

ENVIRONNEMENT:

Fin de la réunion des experts de l'ONU sur la biodiversité

Les délégués de 132 pays ont terminé samedi à Paris une semaine de négociations concernant un rapport crucial sur le sombre état de la biodiversité mondiale, texte qui ne sera dévoilé qu'aujourd'hui, a-t-on indiqué auprès des organisateurs.

L'exercice n'avait pas été fait depuis près de 15 ans: 150 experts de 50 pays ont travaillé pendant trois ans, s'emparant de milliers d'études sur la biodiversité, pour rédiger une évaluation mondiale des écosystèmes et des services qu'ils rendent à l'homme.

Leur rapport de 1.800 pages a fait l'objet d'un «résumé pour les décideurs», discuté ligne par ligne depuis lundi par les 132 Etats membres de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Cette synthèse adoptée samedi sera dévoilée lundi, mais il n'y a aucun doute que le constat sera alarmant.

De nombreux scientifiques estiment en effet depuis des années que la Terre est au début de la sixième «extinction de masse», la première depuis l'arrivée de l'Homme sur la planète, et qu'il en est responsable. «Les preuves sont incontestables: notre destruction de la biodiversité et des services écosystémiques a atteint des niveaux qui menacent notre bien-être au moins autant que les changements climatiques induits par l'Homme», déclarait à l'ouverture des négociations lundi Robert Watson, président de l'IPBES. Si le mot «biodiversité» semble parfois abstrait, il concerne toutes les espèces animales ou végétales vivant sur la planète, y compris l'espèce qui se met elle-même en danger en détruisant la nature: l'Homme.

Et l'humanité ne peut vivre sans cette nature qui lui rend des services inestimables, des insectes pollinisateurs aux forêts et océans absorbant le CO_2, en passant par les médicaments ou l'eau potable.

Les défenseurs de la nature espèrent que cette évaluation mondiale sera le prélude de l'adoption d'objectifs ambitieux lors de la réunion en 2020 en Chine des Etats membres de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique (COP15).

MÉTÉO:

La Chine émet une alerte bleue aux fortes pluies

L'observatoire national de la Chine a émis samedi une alerte bleue aux pluies torrentielles pour la majorité du sud et du sud-ouest du pays, ont rapporté les médias.

Entre samedi soir et dimanche soir, de fortes pluies frapperont de nombreuses régions du sud et du sud-ouest, dont les provinces du Guizhou, du Hunan et du Guangdong, ainsi que la région autonome du Tibet et la région autonome Zhuang du Guangxi, a annoncé le Centre météorologique national. Certaines parties du Guangdong, du Guangxi et du Tibet connaîtront des précipitations de 150 mm en 24 heures. Ces pluies torrentielles seront également accompagnées par endroits d'orages, de fortes rafales de vent et de grêle, a précisé le centre.

Le centre a conseillé aux gouvernements locaux de se prémunir face à de possibles inondations, glissements de terrain et coulées de boue et à suspendre les activités en extérieur.

La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

VIETNAM:

Un élève tué et 4 autres blessés dans une attaque contre une école

Un élève a été tué et quatre autres ont été blessés dans une attaque perpétrée dans une école primaire du district de Lang Chanh, dans la province de Thanh Hoa, dans le centre-nord du Vietnam, a indiqué samedi la police vietnamienne.

L'assaillant, âgé de 25 ans, a également poignardé une enseignante qui a essayé de s'interposer, avant de prendre la fuite.

L'homme s'est introduit, vendredi à 9 h du matin au sein de l'établissement scolaire où il a attaqué les élèves qui étaient en train de jouer dans la cour de l'école, a précisé la police, ajoutant qu'il a été arrêté après une chasse à l'homme de grande ampleur.

Une enquête a été ouverte pour meurtre à son encontre afin de déterminer les raisons de son acte, selon la même source, ajoutant qu'il a été testé négatif aux drogues.

CHINE:

L'octroi de subventions à la recherche scientifique militaire approuvé

La Commission militaire centrale (CMC) de Chine a approuvé la publication d'un ensemble de règlements sur l'octroi de subventions pour les postes de recherche scientifique dans l'armée, selon les médias.

Les règlements ciblent les problèmes liés à l'octroi de subventions, avec des solutions pour améliorer l'enthousiasme, l'initiative et la créativité de ceux qui sont dans la recherche scientifique.

Le règlement est centré sur les conditions, les procédures et les méthodes, ainsi que sur les sujets responsables de l'octroi, de l'élaboration et de l'amélioration de 28 mesures pragmatiques dans six domaines.

Celles-ci prévoient que les subventions ne peuvent être accordées que pour des résultats vérifiés et que les membres des groupes de recherche scientifique militaire qui ne sont pas affiliés aux unités ou départements militaires peuvent également bénéficier de subventions axées sur le rendement.

Le système de subventions pour les postes de recherche scientifique est une politique importante approuvée par le CMC, et il est important d'établir un système de distribution qui met en lumière les connaissances et l'intelligence des talents scientifiques et technologiques, inspire la créativité en attirant et en gardant les talents, selon la réglementation.

APS

YEUX CLAIRS OU FONCÉS
Ce qu'ils dévoilent sur votre santé

La couleur de vos yeux est associée à certains marqueurs génétiques qui prédisposent aussi à certaines maladies. Yeux bleus ou yeux marrons : découvrez ce qu'ils dévoilent sur votre santé future.

Vous avez les yeux foncés

- Vous avez plus de risque de souffrir de cataracte

Une étude publiée dans l'American Journal of Ophtalmology a constaté que les personnes aux yeux foncés avaient de 1,5 à 2,5 fois plus de risques de souffrir de la cataracte, un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin perd de sa transparence. La cataracte fait partie du processus normal de vieillissement mais, selon les chercheurs américains, lorsqu'on a les yeux foncés, il faut bien veiller à porter des lunettes de soleil pour protéger les yeux des rayons ultraviolets car le risque de souffrir de la maladie est accru.

- Vous êtes plus sensible aux effets de l'alcool

Selon une étude réalisée par les chercheurs de l'Université d'Atlanta, les personnes aux yeux plus foncés sont plus sensibles aux effets de la drogue et de l'alcool lors d'une consommation excessive. Principale conséquence répertoriée par les chercheurs : comme les personnes aux yeux bleus supportent mieux l'alcool, ils boivent plus et plus souvent. Il y aurait donc plus d'alcooliques chez les personnes aux yeux clairs.

- Vous souffrez plus du stress

Selon une étude de l'Université de Pittsburgh, les femmes aux yeux sombres seraient plus anxieuses, plus déprimées et plus sujettes aux pensées négatives que les femmes aux yeux clairs. Sans donner l'origine exacte de cette différence, les chercheurs pensent qu'il faut, cette fois encore, chercher du côté des gènes. Ceux liés à la mélanine (qui donne la couleur foncée des pupilles) seraient responsables de cette moindre résistance au stress.

Vous avez les yeux clairs

- Vous avez moins de risque de souffrir de vitiligo

Une étude sur le vitiligo (une maladie auto-immune qui provoque la dépigmentation de la peau) menée en 2012 a montré que cette maladie était moins fréquente chez les personnes aux yeux bleus. Sur plus de 3000 patients de race caucasienne suivis par l'Université du Colorado, 43% avaient les yeux bruns et 27% les yeux bleus alors que la répartition typique de la couleur des yeux chez les Causasiens est de 52% pour les yeux bleus et 27% pour les yeux bruns. Selon les chercheurs, c'est la modification de deux gènes impliqués dans la couleur des yeux qui jouerait aussi un rôle dans le risque du vitiligo.

- Vous supportez mieux la douleur

Une étude de l'Université de Pittsburgh menée auprès de femmes enceintes a montré que, lors de l'accouchement, celles qui avaient les yeux clairs éprouvaient moins de douleur que les futures mamans aux yeux foncés. Selon les chercheurs, les gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposeraient à une plus grande sensibilité à la douleur comme il prédispose à une moindre résistance au stress.

- Vous avez plus de risque de souffrir de DMLA

Plusieurs petites études suggèrent que la couleur des yeux fait partie des risques de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) au même titre que le tabac, le surpoids, le cholestérol et l'hypertension. Avoir les yeux clairs doublerait même le risque de souffrir de cette maladie de la rétine qui entraîne progressivement une perte de la vision centrale.

VERRUES : COMMENT LES ÉRADIQUER CHEZ L'ENFANT ?

Les verrues sont causées par un virus et peuvent prospérer dans un environnement humide ou en cas de manque d'hygiène. De nombreux produits disponibles en automédication ainsi que l'homéopathie peuvent aider à en venir à bout.

Deux virus sont en cause dans les verrues :

- Le virus du papillome humain (VPH ou HPV) est à l'origine des verrues vulgaires communes, rondes et rugueuses, siégeant sur le dessus de la main, les doigts, ainsi que des verrues plantaires. On les montre à son médecin pour confirmer le diagnostic, mais l'idée est d'attendre quelques mois afin de laisser au système immunitaire le temps de se débarrasser du virus. Si les verrues persistent et se multiplient, on consulte de nouveau pour un éventuel traitement, sachant toutefois qu'il ne permettra pas d'éradiquer le virus mais seulement d'en détruire les lésions. On peut éventuellement se tourner vers les produits disponibles en automédication, en vérifiant qu'ils sont bien adaptés aux enfants. Ceux à base d'acide salicylique vont brûler la verrue, tandis que les pansements imprégnés d'un produit virucide vont agir en « l'étouffant ». On peut également tenter le placebo, en faisant tremper le doigt de son enfant dans de l'eau chaude, par exemple. Enfin, certaines études suggèrent l'efficacité d'un simple ruban adhésif placé sur la verrue.

- Le Molluscum contagiosum, ou Pox virus, responsable des verrues du même nom. Il s'agit de petites verrues molles, translucides, de 1 à 5 mm de diamètre. Très contagieuses, elles se multiplient rapidement chez l'enfant. « Elles sont inesthétiques, mais bénignes. Elles disparaissent généralement au bout d'un an et demi », explique le Dr S aholy Razafinarivo-Schoreisz, pédiatre. Inutile de tester des produits de pharmacie, inefficaces sur ce type de verrues, ou d'infliger à son enfant de douloureuses séances chez le dermato. Pour accélérer le processus, on mise sur l'homéopathie : Nitri acidum 9 CH, Mezereum 9 CH (si démangeaisons et vésicules blanchâtres), Staphysagria 9 CH et Vaccinotoxinum 9 CH, en alternance une fois par semaine pendant quelques semaines.

L'homéopathie à la rescousse des verrues à virus du papillome humain (HPV)

Les traitements étant différents en fonction des verrues, il est conseillé de consulter un homéopathe. Ici, on retiendra ces deux traitements de fond :

- Calcarea carbonica 15 CH pour les verrues tenaces des membres supérieurs ou les verrues plantaires. On l'associe généralement à Sulfur 15 CH.

- Thuya 9 CH si les verrues sont douces, molles, avec une sensation de brûlure ; si elles sont dures, en bouquet sur les mains ; pédiculées, à la face, aux paupières, sur la lèvre supérieure.

MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES
les bienfaits de l'orthophonie pour anticiper les soucis de langage

Si les séances d'orthophonie sont plus courantes chez les patients victimes d'accident vasculaire cérébral ou de traumatisme crânien, elles peuvent aussi être mises en place chez l'adulte atteint de maladie neurodégénérative, comme la maladie d'Alzheimer. L'orthophonie aidera alors le patient à anticiper les difficultés de langage liée à sa maladie.
Lorsque des zones cérébrales liées au langage sont affectées, notamment lors d'un accident vasculaire cérébral ou d'un traumatisme crânien, des difficultés d'expression et de compréhension du langage écrit et/ou oral surviennent. Nommée aphasie, cette affection du langage peut être diminuée voire disparaître grâce à des séances d'orthophonie.
Pour autant, il existe de rares pathologies pour lesquelles des séances orthophoniques d'anticipation peuvent être utiles avant même que l'aphasie ne se déclare. C'est le cas des maladies neurodégénératives comme l'aphasie progressive primaire ou encore la maladie d'Alzheimer.

Une détérioration progressive du langage

L'aphasie progressive primaire, ou APP, est une maladie dégénérative rare (5 cas pour 100 000 personnes) qui touche les régions de l'hémisphère gauche, notamment le cortex frontal et temporal. Liées au langage, ces zones peu à peu lésées vont entraîner des difficultés diverses et irrémédiables : perte du sens des mots, manque de mots, problèmes de syntaxe ou d'élocution, fautes d'orthographes,...
Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, les troubles du langage surviennent généralement après les troubles de la mémoire immédiate. A cause de ses pertes cognitives, le malade aura alors tendance à chercher ses mots, et à défaut de les retrouver, à les remplacer par d'autres mots proches ou par leur définition. La cuillère sera par exemple remplacée par « ce avec quoi on mange sa soupe », ou le parapluie par « ce qui nous protège de la pluie ». Le vocabulaire s'appauvrit et la prononciation est de plus en plus perturbée.

In topsanté.fr

INFECTION À CLOSTRIDIUM DIFFICILE : ÉVITER LA RÉCIDIVE

Les chercheurs américains ont mis au point un traitement permettant de lutter contre la récidive des infections à clostridium difficile, première cause d'infection nosocomiale à l'hôpital.

La bactérie Clostridium difficile cause des infections diarrhéiques graves, généralement associées à l'utilisation d'antibiotiques. Bien connue aux Etats-Unis, elle est responsable là-bas d'environ 250 000 hospitalisations et au moins 14000 décès chaque année.

En France, c'est la première cause d'infection nosocomiale à l'hôpital. On se souvent qu'en 2013, la bactérie avait sévi pendant plusieurs mois dans les hôpitaux de Marseille, provoquant le décès de 3 personnes.

Pour réduire la résurgence de la maladie, qui se réveille lors de la prise de certains antibiotiques (comme l'amoxicilline, la clindamicyne et les céphalosporines), une équipe de chercheurs américains a mis au point un traitement à partir d'une souche bactérienne non pathogène (qui ne sécrète pas de toxines).

Pour éviter les récidives, ils colonisent la flore intestinale des malades avec cette souche de bactéries. Pour leur étude, les chercheurs ont administré les bactéries par voie orale à 168 malades ayant suivi un traitement antibiotique. Ils ont testé plusieurs concentrations et périodes de temps (1 ou 2 semaines) pour évaluer la plus efficace et ont comparé les résultats avec un groupe contrôle, qui prenait un placebo. Grâce à cette colonisation bactérienne, la récidive de l'infection n'a été que de 5%, alors qu'elle était de 30% dans le groupe contrôle. Les malades étaient, en outre, deux fois moins nombreux à souffrir de douleurs abdominales, par rapport au groupe contrôle. Ces résultats devront être confirmés par une étude plus large. Ce traitement pourrait être une alternative aux gélules de microbiote fécal qui permettent de soigner les diarrhées infectieuses.

GROSSESSE : QUE FAIRE CONTRE LE MAL DE DOS ?

Avec le bébé qui grandit dans le ventre, le centre de gravité se déplace vers l'avant, on se cambre mais les abdos ne jouent plus bien leur rôle de maintien. Résultat : c'est tout le bas du dos qui compense. Ajoutons à cela les hormones qui entraînent un relâchement des ligaments et c'est tout le dos qui trinque.

Antalgiques, oui mais...
Prudence avec l'automédication, certains médicaments prescrits habituellement contre le mal de dos sont contre-indiqués chez la femme enceinte. Il est possible de prendre du paracétamol en première intention, mais il est préférable de consulter pour une prescription d'antalgiques plus adéquate. Sachant toutefois que, comme pour tout mal de dos, les antalgiques ont leur limite : ils vont atténuer la douleur (plus ou moins efficacement), mais non traiter la cause des lombalgies. Or, durant la grossesse, on peut agir à ce niveau. « Pour commencer, il faut faire attention à son positionnement », insiste Nicolas Dutriaux, sage femme. L'idée : se tenir le plus droit possible, en auto-grandissement, afin d'éviter d'accentuer la cambrure du dos. Des exercices simples sont souvent montrés au cours des séances de préparation à la naissance. En position assise, on évitera une cambrure excessive en plaçant ses pieds sur un repose-pied.

Une ceinture adaptée

Un bon maintien peut aussi contribuer à soulager les douleurs. « Il existe des ceintures dites de grossesse, mais avant d'investir et si les douleurs restent modérées, une grande écharpe ou un foulard noué autour de la taille pourra déjà être d'une aide précieuse », conseille le spécialiste. Si les douleurs sont intenses, le médecin pourra prescrire quelques séances de kinésithérapie.

Du côté des médecines douces

« L'ostéopathie peut être une ressource supplémentaire, bien que nous manquions de preuve scientifique démontrant leur efficacité, estime Nicolas Dutriaux. L'acupuncture peut aussi être très efficace, notamment dans le cas de la sciatique. » Les pratiques qui aident à se relaxer telles que la sophrologie, le yoga prénatal, l'haptonomie sont également bénéfiques, tout comme une activité physique adaptée à la grossesse, la natation et la marche notamment.

Attention également

- A la prise de poids : plus on prend de kilos, plus les muscles du dos sont sollicités.
- Aux gestes du quotidien : on évite le port de charges lourdes, on plie les genoux pour se baisser.
- A la position de sommeil : privilégier celle en chien de fusil sur le côté gauche, avec un coussin d'allaitement sous la jambe.

ATTAQUE TERRORISTE EN LIBYE:

Le GNA tient les forces de Haftar responsables du retour de «Daech»

Le gouvernement d'union nationale (GNA), soutenu par l'ONU, a tenu samedi les forces du général à la retraite, Khalifa Haftar pour responsable de la résurgence du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans le sud de la Libye, à la suite d'une attaque meurtrière perpétrée par les terroristes contre un centre d'entraînement de l'armée à Sabha (sud).

«Le Conseil présidentiel (du gouvernement) tient Haftar directement responsable du retour de l'EI à ses activités, après que les services du gouvernement d'union nationale ont réussi à éliminer l'organisation et à poursuivre le restant de ses forces ainsi que ses cellules dormantes», a déclaré le gouvernement dans une déclaration.

«Haftar a abandonné ses troupes dans le chaos au sud, après avoir affirmé que sa guerre visait à y éliminer le terrorisme», a déploré le gouvernement.

Il a également condamné l'attaque et présenté ses condoléances aux familles des victimes. L'EI a revendiqué la responsabilité de l'attaque de Sabha, qui a coûté la vie à neuf soldats.

Sabha, la plus grande ville du sud de la Libye, est depuis janvier sous le contrôle des forces de Haftar qui ont lancé début avril une agression contre l'ouest de la Libye, en particulier Tripoli, où est basé le GNA. Les affrontements ont fait à ce jour 400 morts, 2.000 blessés et plus de 50.000 déplacés.

SOUDAN DU SUD:

L'ONU salue le consensus sur la formation d'un gouvernement

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a salué le consensus trouvé entre les différents acteurs du conflit dans le pays, consistant à rallonger de six mois le délai imparti pour la formation d'un gouvernement.

La décision unanime d'extension de l'accord de paix pré-transitionnel qui devra conduire à la formation d'un nouveau gouvernement unifié est «un signe de bonne volonté des différentes parties, désireuses de mettre un terme aux souffrances de leur peuple», a déclaré samedi David Shearer, le chef de la MINUSS. «Cette décision unanime des différentes parties est importante, car elle rappelle au peuple du Soudan du Sud que l'accord de paix est toujours en vigueur», a-t-il dit dans un communiqué publié à Juba.

Le gouvernement sud-soudanais avait signé un accord de paix avec l'opposition en septembre dernier, lequel stipulait la formation d'un gouvernement de transition avant le 12 mai 2019.

C'est l'Autorité intergouvernementale pour le développement, une organisation régionale servant de médiateur dans le cadre des négociations entourant cet accord, qui a annoncé vendredi que ce délai serait prolongé de six mois à dater du 12 mai.

Celui-ci devrait permettre la mise en œuvre des questions encore en suspens.

Tout en regrettant qu'un certain nombre de problèmes demeurent encore non résolus, notamment la formation d'une force de sécurité unifiée ou encore la définition des frontières entre les différents Etats, M. Shearer a dit qu'il était de la responsabilité des différentes parties de «tenir leurs promesses afin de faire de la paix une réalité».

«Ce nouveau délai de six mois leur donne plus de temps pour ce faire», a-t-il ajouté.

Le Soudan du Sud est entré en conflit armé à la fin de l'année 2013 qui a tué des dizaines de milliers de personnes et forcé quatre millions d'autres à quitter leur foyer.

Un accord de paix signé en août 2015 a échoué des suites de nouveaux épisodes violents à Juba en juillet 2016, forçant le chef de l'opposition Riek Machar à fuir la capitale.

Les accords de 2018 stipulent que ce dernier devrait être nommé auprès du président Salva Kiir en qualité de vice-président.

TUNISIE:

3 terroristes abattus à Sidi Bouzid

Trois terroristes ont été abattus par la garde nationale tunisienne dans la nuit de samedi à dimanche dans la délégation de Sidi Ali Ben Aoun (gouvernorat de Sidi Bouzid) dans le cadre d'une opération anticipative, a indiqué hier le porte-parole du ministère de l'Intérieur tunisien.

Selon Sofiène Zaag, l'opération a été menée en coordination entre l'unité spéciale de la Garde nationale, l'unité de recherche dans les crimes terroristes et la brigade antiterroriste de la Garde nationale. Des armes ont été saisies suite à cette opération sécuritaire, a indiqué une source sécuritaire à Sidi Bouzid, citée par l'agence de presse tunisienne (TAP) . Il s'agit notamment de deux kalachnikov, d'une arme à feu de type « Steyr «, d'une grenade artisanale et d'une ceinture explosive portée par l'un des terroristes. Les identités des terroristes éliminés ont été dévoilées, a précisé la source sécuritaire. Il s'agit de Hatem Basdouri et de Mohamed Basdouri qualifiés de terroristes. Le troisième élément abattu, Montasser Ghozlani avait participé au hold-up d'une agence bancaire à Kasserine.

Les corps des terroristes ont été transférés à l'hôpital régional de Sidi Bouzid pour les besoins de l'enquête, a-t-on indiqué.

AFRIQUE

L'Ethiopie accueillera le 2e Forum sino-africain du e-commerce en novembre

Le 2e Forum sino-africain de l'e-commerce se déroulera à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, en novembre 2019, a indiqué le ministère éthiopien de l'Innovation et des Technologies.

Le forum, co-organisé par le ministère éthiopien de l'Innovation et des Technologies et la Chambre Chinoise de Commerce International (CCOIC), devrait «renforcer davantage les relations commerciales et les investissements entre la Chine et le continent africain», indique un communiqué du ministère. La première édition du forum a été organisée en novembre 2018 à Chengdu, dans la province chinoise du Sichuan (sud-ouest).

Cette édition a vu la présence d'environ 500 participants ainsi que des ambassadeurs et des conseillers de 19 pays africains, dont l'Ethiopie, la Guinée, le Cameroun, les Comores et le Ghana, selon les organisateurs.

TRANSITION AU SOUDAN:

Les médiateurs proposent la mise en place de deux conseils

La mise en place de deux conseils de transition dont l'un sera dirigé par des militaires et l'autre par des civils pour la gestion de la période précédant l'organisation à terme d'une présidentielle démocratique au Soudan, est pour les médiateurs la meilleure solution pour dépasser l'impasse dans les pourparlers entre les deux parties.

«Elle est même la seule option à même de satisfaire les deux parties divergeant essentiellement sur la composante du Conseil de transition», affirme-t-on.

«Le conseil dirigé par les militaires sera en charge des questions concernant les aspects sécuritaires du pays, tandis que celui dirigé par les civils sera chargé de la gestion des affaires courantes», selon Omar Al-Digeir, membre de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC) cité par des médias, ajoutant que les prérogatives exactes des deux conseils ne sont pas encore arrêtées.

Les pourparlers entre les deux parties ont été suspendus en raison de refus du Conseil militaire de la mise en place d'une autorité composée à membre égal avec les civils et la volonté de ce dernier de présider ladite autorité. Les deux préalables de l'armée ont poussé les meneurs de la contestation à renouer avec les manifestations et la mobilisation.

Jeudi dernier, les rues de Khartoum ont vu se dérouler une marche «millionnaire» à l'appel du mouvement de contestation. «Nous appelons à une marche d'un million (de manifestants) le 2 mai pour affirmer notre principale revendication, qui est celle d'un pouvoir civil», a déclaré dans un communiqué l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), groupe en première ligne de la contestation. Les pourparlers avec le Conseil militaire ne peuvent aboutir à rien, selon les contestataires. «Le conseil militaire n'est que le prolongement du régime d'el-Bachir avec qui il est impossible de négocier ou de se mettre d'accord sur quoi que ce soit», avait déclaré Ahmed al-Rabia, figure de l'Association des professionnels soudanais (SPA), fer de lance de la contestation au Soudan, La proposition des médiateurs est la deuxième qui se présente au soudan au cours de ces derniers jours.

Elle intervient après l'appel qu'a lancé mercredi dernier par Sadek al-Mahdi, un des leaders de l'opposition au Soudan et ex-Premier ministre à l'endroit des Soudanais, leur demandant de faire prévaloir la sagesse et la non-provocation des militaires lesquels, a-t-il dit, finiront par abdiquer et céder le pouvoir pacifiquement.

«Nous ne devrions pas provoquer le Conseil militaire (de transition) en essayant de priver (les militaires) de leur légitimité et du rôle positif qu'ils ont joué dans la révolution», a déclaré Sadek al-Mahdi.

«Il ne faudrait pas en arriver à un point où il deviendrait nécessaire à leurs yeux d'affirmer (leur autorité) autrement», a ajouté ce vétéran de la politique soudanaise . La gestion de la transition par des civils est , pour rappel, un préalable pour les Soudanais qui continuant à se rassembler au quotidien devant les alentours du quarter général de l'armée depuis l'éviction du président Omar el-Bachir du pouvoir le 11 avril dernier.

APS

PALESTINE:

Gaza sous les raids israéliens, inquiétude et appels à la retenue

Une série de raids aériens israéliens contre la bande de Gaza, qui se poursuit depuis vendredi a fait neuf morts et 60 blessés parmi le peuple palestinien, suscitant l'inquiétude internationale et celle de l'Autorité palestinienne qui a appelé l'ONU à intervenir d'urgence pour mettre fin aux violations de l'occupation.

Le gouvernement palestinien a ainsi exprimé, dans un communiqué de presse officiel samedi, sa profonde préoccupation devant l'escalade israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, appelant les Nations unies à intervenir «rapidement» pour faire cesser les agressions aériennes israéliennes.

Il a condamné les «attaques contre des civils et le bombardement des infrastructures de Ghaza», soulignant qu'Israël avait pour objectif de maintenir l'enclave dans un état de tension permanente pour entraver les efforts de reconstruction et de développement.

En réponse à cette agression, la Ligue arabe a demandé à l'ONU et aux comités des droits de l'Homme d'assumer leur pleine responsabilité dans la protection des Ghazaouis, et exhorter Israël à arrêter l'agression qui ne respecte pas l'Accord de Genève 4 et de ses engagements.

A Bruxelles, l'Union européenne (UE) a appelé à la retenue, ajoutant soutenir «les efforts déployés par l'Egypte et l'ONU pour calmer la situation».

Le Coordinateur spécial de l'Onu chargé pour la paix au Moyen orient, Nicolai Mladinov, a exprimé, pour sa part, sa profonde préoccupation quant à la nouvelle escalade de violence contre la population de Ghaza et les pertes humaines causées, appelant toutes les parties à la retenue et au calme et le retour à la table des négociations.

En outre, la Jordanie a souligné la nécessité de mettre fin «dans l'immédiat» à l'agression israélienne et respecter le droit international, mettant en garde contre les conséquences de cette escalade sur l'enclave palestinienne. De son côté, le président turc, Recep Tayyip Erdogan a «fermement» condamné la destruction par un bombardement de l'aviation israélienne d'un immeuble à Ghaza accueillant les locaux de l'agence de presse turque Anadolu.

«Nous condamnons fermement l'attaque d'Israël contre le bureau de l'agence Anadolu à Ghaza», a déclaré M. Erdogan sur Twitter. En dépit de ces attaques, la Turquie a assuré que l'agence Anadolu continuerait d'informer le monde au sujet du terrorisme et des atrocités qu'Israël commet à Ghaza et ailleurs en Palestine.

La solution à deux Etats écartée par Washington

Alors que le plan de paix américain destiné à régler le conflit israélo-palestinien devrait être dévoilé début juin, Jared Kushner, gendre du président américain Donald Trump, en charge des négociations côté américain depuis deux ans, avait indiqué jeudi dernier que ce plan ne ferait pas référence à «une solution à deux Etats».

En revanche, la reconnaissance par Washington d'El Qods occupée comme capitale d'Israël «fera partie de tout accord final».

Selon Kushner, le texte du plan devrait favoriser un développement économique des territoires occupés plutôt que la création d'un Etat palestinien.

A cet effet, les dirigeants palestiniens ont refusé de négocier avec les Américains sur tout projet depuis la décision de considérer El Qods capitale d'Israël suivie du transfert de l'ambassade américaine.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a d'ailleurs réitéré, samedi, la position palestinienne de rejet de ce qui a été qualifié d'«accord du siècle», un plan de paix que les Etats-Unis ont l'intention d'annoncer prochainement. Le président Abbas a fait ces remarques en réponse à un communiqué américain qui stipulait que l'accord ne comprendrait pas la solution tant attendue à deux Etats. Il a également déclaré: «nous ne nous attendons pas à ce que les Américains offrent quelque chose d'important, car ce qu'ils ont proposé d'important est contre nous». «Nous rejetons tout ce que les Américains ont présenté, que ce soit à propos d'El Qods, des réfugiés, des frontières, des colonies de peuplement ou autres choses», a ajouté M. Abbas.

Néanmoins, la Chine a appelé la communauté internationale à s'en tenir à la solution à deux Etats afin de s'attaquer aux causes fondamentales du problème israélo-palestinien.

La communauté internationale devrait promouvoir le règlement de la question palestinienne en vue de créer un Etat de Palestine pleinement souverain, fondé sur les frontières de 1967, et avec Al Qods-Est occupée pour capitale. Toute nouvelle initiative proposée doit être conforme aux paramètres, a déclaré le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies.

Les relations entre les Etats-Unis et l'Autorité palestinienne ont été rompues après que le président américain Donald Trump a déclaré fin 2017 qu'El-Qods était la capitale d'Israël et transféré en 2018 dans cette ville l'ambassade des Etats-Unis.

ÉLECTIONS AU PANAMA:

Ouverture des bureaux de vote

Les bureaux de vote ont ouvert hier au Panama pour accueillir quelque 2,75 millions d'électeurs appelés à choisir le successeur du président sortant Juan Carlos Varela, et designer leurs députés, nouveaux maires et les membres du Parlement d'Amérique centrale (Parlacen).

Les Bureaux de vote ont ouvert leurs portes dans tout le pays à 7h00, heure locale (12h00 GMT).

Le vote prendra fin à 16h00, selon des médias locaux. Les électeurs doivent aussi désigner 71 députés, 81 nouveaux maires et 20 membres du Parlement d'Amérique centrale (Parlacen) ainsi que 700 élus locaux. Sept (7) candidats sont en lice pour cette élection présidentielle, dont quatre (4) représentants de partis politiques et trois (3) indépendants. Le candidat du Parti révolutionnaire démocratique (opposition), Laurentino Cortizo, est donné favori dans tous les sondages, alors que le représentant du Parti du changement démocratique Romulo Roux, et le candidat indépendant Ricardo Lombana, sont ses principaux rivaux. La loi électorale au Panama prévoit un seul tour de l'élection présidentielle au terme duquel sera proclamé le nom du nouveau président du pays, qui entrera en fonction le 1er juillet.

Les élections générales sont suivies par de nombreux observateurs internationaux représentant notamment l'Organisation interaméricaine et l'Union interaméricaine des organismes électoraux.

Il s'agit des sixièmes élections générales tenues dans ce pays depuis le rétablissement de la démocratie en 1989 après le renversement de Manuel Antonio Noriega. Le Panama est une république démocratique unitaire, dotée d'un régime présidentiel. Le Président et le vice-président sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans.

YÉMEN:

Griffiths arrive à Sanaa pour relancer l'accord de paix

L'Envoyé spécial de l'ONU au Yémen, Martin Griffiths, est arrivé hier dans la capitale yéménite, Sanaa, en vue d'inciter les belligérants à mettre en œuvre l'accord de paix conclu l'année dernière, se trouvant actuellement dans l'impasse, ont rapporté des médias locaux.

M. Griffiths va rencontrer les responsables du mouvement «Ansarullah» (Houthis) pour discuter du processus de paix, a rapporté la chaîne de télévision al-Masirah gérée par les Houthis, précisant que les journalistes n'ont pas été autorisés à rencontrer l'envoyé spécial à Sanaa.

La visite de M. Griffiths dans la capitale yéménite intervient dans le contexte de poursuite des efforts onusiens pour mettre un terme à ce conflit qui dure depuis quatre ans.

Il s'agit de la seconde visite de l'Envoyé spécial de l'ONU à Sanaa en un peu moins d'un mois visant à relancer les pourparlers entre les belligérants pour mettre en œuvre l'accord de paix signé en décembre dernier en Suède entre les deux parties, le gouvernement yéménite et les éléments du mouvement d'Ansarullah.

Cet accord, le premier pas vers une solution politique globale, s'est focalisé sur Hodeïda, ville portuaire vitale pour l'acheminement de la plupart des produits importés au Yémen et de l'assistance humanitaire.

Les deux parties en guerre ont généralement honoré le cessez-le-feu, sans toutefois retirer leurs forces de cette ville.

Le territoire sous contrôle des Houthis, dont Sanaa fait partie, est, cependant, en proie à des pannes d'électricité régulières et à de graves pénuries de nourriture, des médicaments et de combustible depuis 2015.

Selon un rapport des Nations Unies, relayé jeudi par des médias, a évoqué l'impact dévastateur sur la situation humanitaire et économique de la guerre au Yémen et son impact sur le développement humain en recul de plus de 20 ans.

Le rapport du programme de développement de l'organisation (PNUD) met en lumière la situation humanitaire dans ce pays, qui était l'une des pires au monde avant même la guerre, mais qui s'est aggravée depuis l'escalade des tensions.

Avec ses 30 millions d'habitants, le Yémen occupe la 153e place de l'indice de développement humain, 138ème dans l'extrême pauvreté, 147ème en termes d'espérance de vie, 172 ème en matière d'éducation et figure déjà dans la catégorie des pays à revenu faible et intermédiaire de la Banque mondiale.

Les experts suggèrent que «le Yémen n'aurait atteint aucun des objectifs de développement durable (ODD)» définis par l'ONU à atteindre d'ici 2030, même en l'absence de conflit.

Le représentant du PNUD au Yémen, Auke Lootsma, a souligné que «même s'il devait y avoir la paix demain, cela pourrait prendre des décennies pour que le Yémen revienne à son état d'avant le conflit».

Le chaos règne au Yémen depuis 2014, lorsque le mouvement Ansarullah a envahi une grande partie du pays.

L'année suivante, une coalition militaire dirigée par les Saoudiens et les Emirats arabes unis a lancé au Yémen une campagne aérienne dévastatrice visant à faire reculer les gains des Houthis.

Depuis lors, des dizaines de milliers de personnes - dont de nombreux civils - ont été tuées dans le conflit en cours, alors que l'ONU a averti que quelque 14 millions de Yéménites risquent toujours de mourir de faim.

APS

MÉDÉA :

Hommage au colonel Si M'hamed Bougara à l'occasion du 60e anniversaire de sa mort

Une cérémonie commémorative marquant le 60ème anniversaire de la mort au champ d'honneur du chef de la wilaya IV historique, le colonel Si M'hamed Bougara a été organisée hier dans la commune d'Ouled Bouaachra, à 37 km à l'ouest de Médéa, où était établi son poste de commandement.

Une foule nombreuse, composée d'anciens combattants de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN), venus des wilayas limitrophes, ainsi que de citoyens, s'est déplacée comme chaque année au niveau de la stèle érigée en mémoire du chahid, pour lui rendre un hommage digne de sa stature.

Le colonel Si M'hamed Bouguerra a été un fin stratège militaire qui a permis de faire basculer la balance, sur le terrain des opérations, en faveur des troupes de l'armée de libération nationale (ALN), durant les deux années qu'il passa à la tête du commandement de la wilaya IV historique, soit d'avril 1957 au 5 mai 1959.

Son apport à la révolution ne s'est pas limité aux seuls faits d'armes accomplis au niveau de la wilaya IV historique, car, il s'est également distingué auprès de ces pairs des autres wilayas par sa sagesse, son génie militaire et, surtout, son charisme qui lui valurent d'être sollicité lors de la prise de grandes décisions à l'occasion de certaines réunions qui avaient regroupés les principaux chefs de la révolution.

Né le 2 décembre 1928 à Khemis Meliana (Ain Defla), le chahid a connu, au lendemain du soulèvement populaire du 8 mai 1945, les geôles du colonialisme. Sitôt libéré, il rejoint les rangs du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Il est arrêté, une seconde fois, en 1951, pour «activités politiques subversives» et condamné à trois ans de prison. Au déclenchement de la Révolution de novembre 54, Si M'hamed Bougara est chargé de l'organisation de la résistance armée à Amrouna, dans la localité de Tniet El-Had. Il participera, le 20 Aout 1956, au congrès de la Soummam et fut désigné responsable politique et membre du conseil de la wilaya Iv Historique, puis promu, en 1958, au grade de colonel. Il est nommé à la tête des troupes de la ALN opérant à travers tout le territoire de cette même wilaya, jusqu'à sa mort, le 5 mai 1959.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION DE
LA WILAYA D' EL OUED
NIF:099739015075706
N.I.S : 39017101232

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 03 / 2019

La Direction De La Sante Et De La Population De La Wilaya D'el-Oued Lance Un Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales portant **E**
Etude et aménagement des salles des soins au profit des établissements de proximités communales
Lot N° 01 : Debila central - Lot N° 02 : Debila est + Etrifawi - Lot N° 03 : cite 17 October Eloued - Lot N° 04 : Oudi elaalanda + Oudi elaalanda nord - Lot N° 05 : Elkhobna Ergiba - Lot N° 06 : Tagsot sud Lot N° 07 : Gamra nord - Lot N° 08 : Elawachir Erobah - Lot N° 09 : Cité elezdihar Elbayada - Lot N° 10 : Point de garde Eloued .

Les fournisseurs peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau de planification de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'EL- Oued cité 08 Mai ELOUED n°(032-10-95-92).

Les capacités minimales :

Capacités professionnelles : Entreprise ayant le deuxième degré de qualification ou plus (activité principale construction)

Capacités financières : chiffre d'affaire des trois dernières années supérieur en égale à : 3.000.000.00 DA

Capacités techniques :

1- Ressources humaines : au moin un technicien dans touts les spécialités en relation avec la construction et le genicivile.

2- Capacités professionnelles : Entreprise ayant réalisés des projetés similaires avec une attestation de bonne exécution du maitre de l'ouvrage .

Les offres doivent être composées de:

1- **DOSSIER DE CANDIDATURE :** Le dossier de candidature contient :
- ✓ Une déclaration de candidature **remplie, signée et paraphée** par le représentant légitime de l'établissement ou de la société .
- ✓ Déclaration de probité **remplie, signée et paraphée** par le représentant légitime de l'établissement ou de la société .
- ✓ Une copie du statut de création de la société avec les amendements qui ont été trouvés
- ✓ copie du Certificat de dépôt des comptes sociaux de l'année concernée au prés de CNRC , pour les sociétés.
- ✓ Une copie de registre de commerce.
- ✓ Une copie, de Bilan financier ou certificat du chiffre d'affaires de dernières trois années légalisées par les services des impôt pour les lots :01 à 07
- ✓ Références professionnelles, attestation de bon exécution.
- ✓ Liste du moyens humaines (Certificat D'affiliation avec diplôme d'ingénieure ou d'un technicien supérieur ou d'un technicien dans les spécialités de construction ou genicivile .

2- **L'OFFRE TECHNIQUE** :
- ✓ Déclaration a souscrire **remplie, signée et paraphée** par le représentant légitime de l'établissement ou de la société .
- ✓ Le présent cahier des charges dument **rempli signé et paraphé** par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite **« lu et accepté ».**
- ✓ Mémoire technique justificatif **remplie, signée et paraphée** par le représentant légitime de l'établissement ou de la société .

3- **L'OFFRE FINANCIERE DOIT ETRE COMPOSEE DE** :
- ✓ -La lettre de soumission **remplie singé et paraphé** par le représentant légitime de l'établissement ou de la société .
- ✓ Le bordereau des prix unitaires **rempli signé et paraphé** par le représentant légitime de l'établissement ou de la société .
- ✓ Le devis quantitatif et estimatif **rempli signé et paraphé** par le représentant légitime de l'établissement ou de la société .

* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Un Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°……..
Etude et aménagement des salles des soins au profit des établissements de proximités communales Lot/les Lots N°……

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la date de sa première publication dans la presse nationale ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08: 00 h à 10:00 h.
- si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
- la date d'ouverture des plis des offres techniques et financières est fixée le jour de dépôt des offres à10 h 15 mn à la présence des participants

Les soumissionnaires restèrent tenus par leurs offres pendant une période de trois mois avec la durée de préparation des offres (21 jours)

DK NEWS

Anep : 1916010409 du 06/05/2019

PATRIMOINE

Visite touristique de la citadelle de la Casbah d'Alger

Une visite touristique a été organisée, samedi à Alger, dans nombre de sites «de la citadelle de la Casbah», datant de l'époque ottomane et dont la restauration est en cours de finalisation, et ce à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, du 18 avril au 18 mai.

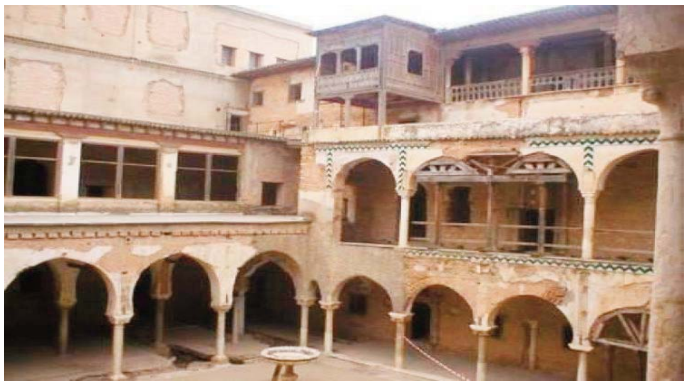

A cet effet, les visiteurs ont sillonné, lors de cette tournée, organisée par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), nombre de sites de la citadelle, également appelée «Dar essoltane» (palais du sultan), dont la réception est prévue l'été prochain, à l'instar de la mosquée du Dey, la cité des Janissaires, les Bains des Janissaires, Dar El Baroud (Poudrière), a indiqué le guide touristique de l'Office, M. Hachemi Saadi.

Un aperçu historique sur la citadelle et la Casbah a été présenté par le guide touristique aux visiteurs dont la plupart sont des étudiants en histoire et en archéologie, des chercheurs, des membres d'associations s'intéressant au patrimoine et à l'histoire ottomane en Algérie.

Le guide a évoqué «le génie de l'architecture ottomane», à travers les systèmes d'aération, d'irrigation et de distribution de l'eau, les forteresses dotées de canons et les jardins de détente, outre les matériaux de construction antisismiques utilisés à l'époque.

Il a cité les différentes haltes historiques qu'a connues la citadelle tel que le coup de l'éventail survenu au Palais du Dey, présentant à l'occasion une fiche technique sur les différentes parties de ce palais renfermant le diwan (salles de réunion), Beït El Mel (la Trésorerie), le harem et autres. M. Hachemi Saadi a déploré les opérations de «démolition et de saccage» menées par le colonisateur français dans la citadelle et la Casbah en général, notamment durant les premières années de l'occupation et sa quête permanente d'effacer le legs ottoman par le pillage des trésors et pièces d'art enfouis dans la citadelle.

Le guide a fait savoir que les travaux d'urgence de sauvegarde de la citadelle, au niveau de neuf sites, avait été lancés en 2005, tandis que les travaux de restauration avaient été engagés en 2011, avec un taux d'avancement estimé actuellement à 60%, ajoutant que le Palais du Dey et le Palais des Beys, qui ne figurent pas sur le programme de cette visite, «sont toujours en cours de restauration, depuis l'été 2017, en raison de la complexité des travaux».

Autres entraves administratives existantes, M. Saadi a cité le retard accusé dans la restauration de la citadelle, dû à «la rareté des matériaux traditionnels de restauration et à l'absence d'études et de recherches archéologiques et historiques».

L'OGEBC, qui opère actuellement en tant que consultant technique, supervisait le projet de restauration de la citadelle jusqu'en 2016, avant son transfert, de même que celui de la Casbah, aux services de la wilaya d'Alger, représentés par la direction des équipements publics (DEP), et ce sur décision de l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal. Bâtie en 1516 par les frères Barberousse, la citadelle de la Casbah abritait une caserne de janissaires, munie de deux canons, avant de devenir, à partir de 1816, le siège du Dey Ali Khoja puis du Dey Hussein qui l'a transformé, à son tour, en centre de gouvernance politique, économique et financière de toute l'Algérie.

EXPOSITION

Les étudiants des Beaux-arts dévoilent l'exposition «Fils du peuple»

Une exposition collective regroupant les œuvres d'une quarantaine d'étudiants de l'école supérieur des Beaux-arts, reflétant le potentiel créatif de ces jeunes artistes peintres en formation, a été inaugurée samedi à Alger.

Particulièrement focalisée sur la peinture et la photographie en plus de l'art digital, cette exposition intitulée «Fils du peuple» se tient à la galerie d'art «Le paon» de l'Office Ryadh El Feth. Entre autres oeuvres proposées lors de cette exposition «Dhik Fel Kloub» (pas d'espace dans les cœurs) de Iheb Hamza Felfli et «El Rohania» de Meriem Fatima Markemal, des peintures contemporaines explorant le promiscuité et l'habitat urbain dans des styles très différents de dessin au crayon et au fusain ou en aquarelle. Dans un registre plus innovent, Dihia Kichou expose son tableau «Limpidité», un collage de fond noir proche de l'ardoise sur miroir comportant des croquis de portraits réalisés à la craie tout en laissant le miroir partiellement visible pour ajouter le visage du visiteurs aux dessins. L'artiste peintre Sofia Rym Amara travaille, quant à elle, sur la condition de la femme et son rapport à la société dans «La déchaînée», montrant une femme enchaînée à plusieurs boulets symboliques. Les manifestations et marches populaires qui se poursuivent dans de nombreuses villes du pays se déclinent également dans les oeuvres des étudiants comme Meriem Elbar qui expose un collage de coupures de journaux constituant une reproduction de la statue de la liberté ou la photographie prise lors des manifestations à Alger par Yasmine Ouali.

Dans le registre de la photographie quelques portraits imprimés et retravaillés sont exposés en plus d'une oeuvre intitulée «Homonyme», une prise aérienne mettant en scène une femme et un homme alignés en position fœtale. L'exposition «Fils du peuple» se poursuit jusqu'au 25 mai à la galerie d'art «Le paon».

THÉÂTRE

La pièce «El Djaras» de la coopérative «Warchat El Bahia» prochainement en tournée à travers le pays

La troupe théâtrale de la coopérative «Warchat El Bahia» d'Oran effectuera, à partir du 16 mai courant, une tournée artistique à travers plusieurs wilayas du pays pour présenter sa dernière production «El Djaras» (La cloche) dans le cadre de l'animation des soirées ramadaneques, a-t-on appris samedi du metteur en scène de cette œuvre théâtrale. Cette troupe se présentera dans dix wilayas du pays dont Béchar, Naama, Constantine, Boumerdès et Sidi Bel-Abbès, a indiqué le dramaturge Saïd Bouabdellah, président de l'association.

Produite en 2018 par la coopérative «Warchat El Bahia», cette pièce théâtrale a été présentée une dizaine de fois dans nombre de wilayas, a-t-il rappelé, soulignant que le mois du ramadhan constitue une occasion pour faire connaitre cette œuvre réalisée par Medjahri Habib et dont le scénario est écrit par Bouhdjar Boutchiche. La pièce «El Djaras» traite du conflit entre l'ignorance et le savoir et de l'argent au sein d'un couple où le conjoint tente d'imposer sa domination sur son épouse diplômée en études supérieures qui, à son tour, veut prendre le dessus, ce qui ne plait pas au mari se voulant fier depuis son enfance.

La cloche symbolise, dans cette œuvre artistique, les problèmes conjugaux produits nés du différence de niveaux. Les rôles sont campés par les comédiens Wahiba Adnane et Djamel Tchouki.Le metteur en scène a adopté dans le traitement de cette question un style comique utilisant plusieurs couleurs de costumes qui s'adaptent au texte, au spectacle et aux mouvements des acteurs.

La coopérative «Warchat El Bahia», qui a décroché plusieurs prix dans des festivals en Algérie, en Tunisie et au Maroc, s'attelle actuellement à réaliser une œuvre nouvelle «El Kheima» (La tente), écrite par Ahmed Kares et mise en scène par Saïd Bouabdellah.

ÉGYPTE:

Découverte d'un cimetière de l'Ancien Empire à Guizeh

Un cimetière de l'Ancien empire égyptien datant d'il y a près de 4.500 ans a été découvert près des pyramides de Guizeh, a annoncé samedi le ministère des Antiquités.

Plusieurs tombes en bois colorées et des statues de calcaires ont été dévoilées dans ce site du sud-est du plateau de Guizeh, près du Caire, selon un communiqué du ministère.

La plus ancienne tombe est une sépulture familiale en calcaire datant de la Ve dynastie (environ 2.500 av.J.-C.), ont indiqué les autorités. Cette tombe est celle de deux personnes selon le ministère: Behnui-Ka, qui possédait sept titres dont celui de prêtre et juge et Nwi, chef du grand Etat et «purificateur» du pharaon Khafrê. Khafrê, plus connu sous le nom hellénique de Khéfren, a construit la deuxième des célèbres pyramides de Guizeh.

«De nombreux objets archéologiques ont été découverts dans cette tombe», dont des statues de calcaire de l'un des deux propriétaires de la sépulture, de sa femme et de son fils, a précisé le ministère des Antiquités.

Selon Achraf Mohi, directeur général du plateau de Guizeh, ce cimetière a été réutilisé durant la Basse époque (entre 700 et 300 ans av. J.-C.). Le ministère a également présenté des cercueils en bois portant des inscriptions en hiéroglyphes datant de la Basse époque.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:00

Esprits criminels

Réalisateur : Nelson McCormick
Avec : Joe Mantegna , Matthew Gray Gubler

Prentiss et son équipe s'envolent pour l'Oregon afin d'aider la police locale à retrouver un homme qui a été enlevé. Sa disparition pourrait être liée à un double meurtre survenu la semaine précédente dans la même région. Les victimes formaient un couple de sexagénaires sans histoire et très apprécié. D'après les premières recherches, le tueur plonge ses victimes dans le noir et les observe avec des lunettes infrarouges avant de les mutiler et de brûler certaines parties de leur corps. Bientôt, un nouveau couple disparaît dans les mêmes conditions.

France 2 20:15

Obsession

Réalisateur : Louise Hooper
Avec : Katherine Kelly , Molly Windsor

Alors que Leah affronte les conséquences de la trahison d'Adam, des événements imprévus rendent la situation plus délicate. Malgré la douleur que provoque la nouvelle, elle reste persuadée qu'il a été manipulé. La fête d'anniversaire de Michael et d'Angela vient lui offrir un peu de distraction et de réconfort. Mais Rose ne relâche en rien ses efforts pour tout gâcher. A mesure que le comportement de l'étudiante devient de plus en plus inadapté, la vérité surgit lors de la soirée et va avoir des conséquences dévastatrices...

France 3 20:05

Thalassa

La présentatrice est partie à la rencontre de la mer, de la baie du Mont-Saint-Michel aux lagons de la Polynésie en passant par l'île Maurice. Polar Front. A bord de leur voilier, Sophie et Yann tentent d'approcher des ours blancs dans le Grand nord • Cachalots à Maurice. René Heuzey s'est fait adopter par ces géants dans l'Océan Indien • Cécile, guide de la Baie • Les jardins de Némo. A Noli, en Italie, Gianni Fontanesi cultive des plantes dans des sphères immergées à huit mètres de profondeur • Chasseurs de tempêtes. En Bretagne, chaque hiver, le pilote Thierry Leygnac et le photographe Jean Guichard observent les colères de la mer. Depuis l'hélicoptère, ils scrutent la vague qui fera le tour du monde.

Canal+ 20:00

Deutschland 86

Réalisateur : Florian Cossen
Avec : Jonas Nay , Maria Schrader

Gary et son groupe de mercenaires emmènent Lena et Martin jusqu'à une raffinerie de pétrole où ils pourront vendre leurs armes au major Kalumba. Au moment où l'affaire est sur le point d'être conclue, Gary menace le major et réclame des armes et du pétrole. Pendant ce temps, à Potsdam, les agents de renseignement surveillent des militants homosexuels qui tentent de sensibiliser la population et les laboratoires de recherches médicales sur les ravages du sida.

M6 19:55

E=M6 spécial

L'animateur et la nutritionniste Alexandra Dalu s'intéressent aux dernières découvertes scientifiques sur le mécanisme de la prise de poids. Ils recherchent les causes mais tentent également de trouver des solutions au-delà de l'assiette car un mauvais sommeil peut faire grossir, le stress déclenche un besoin d'aliments gras et sucrés, les dérèglements hormonaux et des carences en micronutriments jouent aussi dans la masse corporelle. Trois volontaires se sont prêtés à une expérience exceptionnelle pour comprendre comment il est possible de maigrir durablement... sans trop se priver !

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2160

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2				4				6												
		6	1		3	2														
	8			6			5													
	3						4													
4		2				5		3												
	7						9													
	4			2			6													
		1	3		9	4														
8				5				1												
2				5				3												
		6	1		8	7														
	5			9			4													
	8						7													
7		9				4		5												
	3						9													
	7			3			8													
		5	4		9	1														
9				8				4												

7				4				2												
		9	3		7	1														
	2			9			4													
	9						8													
2		6				5		1												
	1						2													
	7			5			1													
		1	9		2	7														
6				1				5												
2				7				8												
		3	1		9	5														
	5			4			9													
	3						5													
4		1				8		3												
	2						1													
	8			1			2													
		6	7		2	4														
3				6				1												

"L'homme est un animal social."
Aristote

Mots croisés n°2160

Horizontalement :

1 - Transfert d'images
2 - Science utile à la basse-cour
3 - Surréaliste espagnol - Cité bien placée pour les lentilles - Cours turinois
4 - Démuni de quenottes - Amour de Tristan
5 - Pronom trés personnel - Atomes qui ne sont pas neutres - Diffusa
6 - Conventions - Sorte de ferment
7 - Rendit trés pointu - Faire disparaître la prospérité
8 - Bien propre - S'élèvera seul au-dessus du sol
9 - Couvrirai de poudre
10- Pulvériser - Céréale

Verticalement :

A - Jaquelin
B - Truisme
C - Matériau pour ouvrières - Suçoter
D - Débardeur - Possessif
E - Feuilleté - Réglées par une sorte de gamme
F - Chaland - Temps de règne
G - Extirpe - Passer les plats
H - Equipé - Existe
I - Egalise - Elément d'un tout
J - Donc à compter - Dégagera
K - Prendrai à la source
L - Herserais soigneusement

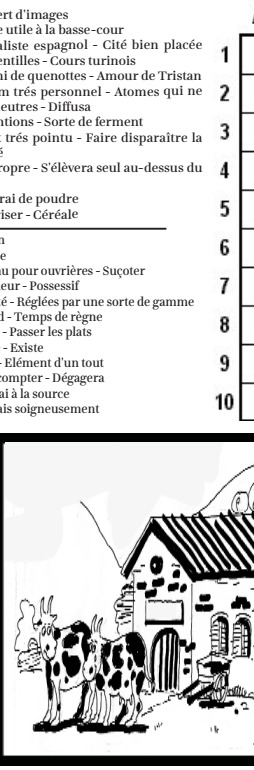

7erreurs

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°860

gêne-raient / de façon parfaite		évène-ment imprévu / degrés		très pointu / faits avec rien		sidéré / mesure de surface		filets / distance à Pékin		char russe		se posent / vers de vase	
mènerais le navire / creux d'épaules										terme de tennis / bismuth abrégé			
								espagnol autrefois / crétine-rie					
glissée / sorties de bois						forcer / début de gamme							
					combat singulier / chante-ras					refrain / tria des noix			
technique raffinée / bien installée				support de notes / air de Londres							affirma-tion / coup de tabac		
						rythme moderne / cousin du loir						suffoque	
bouche de merle		occupes / soula-geaient							dieu de la guerre / classe fermée				
			grasse volaille / période obscure				explose / refuges						
mettra en ordre / malaria								lac intérieur / prendra un repas					
				roua de coups / mamelles de vache						posséda / grandes jattes			
pâles copies / très con-tentes											sable mouvant		bien couver-tes
						lutécium au labo / énonces			plante à papier / cables marins				
négation / passeras à l'étuve			suppli-ciait		rendues mates / chargea								
												munie d' organes de vol	
obsti-nées	jours romains / part de chacun						à tirer à la fin / restitue						
						épouse de radjah / vallée envahie					fin de verbe / vus dans un livre		
agréable à regarder		corps céleste / note du chef						siège de cavalière / marque d'infintif					
				premier arrivé					précipi-tation				
la sœur de maman					lieux de résiden-ce								

Solution

Sudoku n°2160

2	1	9	5	4	8	7	3	6				7	5	8	1	4	6	9	3	2
7	5	6	1	9	3	2	8	4				4	6	9	3	2	7	1	5	8
3	8	4	2	6	7	1	5	9				1	2	3	5	9	8	6	4	7
6	3	5	9	1	2	8	4	7				3	9	5	2	7	1	4	8	6
4	9	2	7	8	6	5	1	3				2	4	6	8	3	9	5	7	1
1	7	8	4	3	5	6	9	2				8	1	7	4	6	5	3	2	9
9	4	7	8	2	1	3	6	5	1	4	8	9	7	2	6	5	4	8	1	3
5	6	1	3	7	9	4	2	8	7	6	9	5	3	1	9	8	2	7	6	4
8	2	3	6	5	4	9	7	1	5	3	2	6	8	4	7	1	3	2	9	5
						5	8	7	9	1	4	3	2	6						
						6	9	2	3	7	5	4	1	8						
						1	3	4	2	8	6	7	9	5						
2	9	7	6	5	4	8	1	3	4	5	7	2	6	9	3	7	5	1	4	8
3	4	6	1	2	8	7	5	9	6	2	1	8	4	3	1	2	9	5	7	6
1	5	8	3	9	7	2	4	6	8	9	3	1	5	7	8	4	6	3	9	2
5	8	2	9	4	6	3	7	1				7	3	8	6	9	1	2	5	4
7	6	9	8	1	3	4	2	5				4	9	1	2	5	7	8	6	3
4	3	1	2	7	5	6	9	8				6	2	5	4	3	8	7	1	9
6	7	4	5	3	1	9	8	2				5	8	4	9	1	3	6	2	7
8	2	5	4	6	9	1	3	7				9	1	6	7	8	2	4	3	5
9	1	3	7	8	2	5	6	4				3	7	2	5	6	4	9	8	1

Mots Croisés n°2160

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	C	A	L	C	O	M	A	N	I	E
2	A	V	I	C	U	L	T	U	R	E	■	M
3	M	I	R	O	■	I	E	N	A	■	P	O
4	E	D	E	N	T	E	■	I	S	E	U	T
5	J	E	■	I	O	N	S	■	E	M	I	T
6	E	N	T	E	N	T	E	S	■	A	S	E
7	A	C	E	R	A	■	R	U	I	N	E	R
8	N	E	T	■	L	E	V	I	T	E	R	A
9	N	■	E	M	E	R	I	S	E	R	A	I
10	E	C	R	A	S	E	R	■	M	A	I	S

Grille géante n°860

•	E	•	P	•	A	•	A	•	R	•	T	•	A
I	M	P	E	C	C	A	B	L	E	M	E	N	T
•	B	A	R	R	E	R	A	I	S	•	L	E	T
S	A	L	I	E	R	E	S	•	I	B	E	R	E
•	R	I	P	E	E	•	O	B	L	I	G	E	R
O	R	E	E	S	•	D	U	E	L	•	A	I	R
•	A	R	T	•	P	O	R	T	E	E	•	S	I
A	S	S	I	S	E	•	D	I	S	C	O	•	S
•	S	•	E	M	P	L	I	S	•	A	R	E	S
B	E	C	•	O	I	E	•	E	C	L	A	T	E
•	R	A	N	G	E	R	A	•	L	A	G	O	N
P	A	L	U	•	R	O	S	S	A	•	E	U	T
•	I	M	I	T	A	T	I	O	N	S	•	F	•
B	E	A	T	E	S	•	L	U	•	A	L	F	A
•	N	I	•	T	•	D	E	P	O	L	I	E	S
S	T	E	R	I	L	I	S	E	R	A	S	•	S
•	•	N	O	N	E	S	•	R	I	D	E	A	U
T	E	T	U	E	S	•	R	A	N	I	•	I	R
•	C	•	A	S	T	R	E	•	S	E	L	L	E
P	O	L	I	•	A	I	N	E	•	R	U	E	E
•	T	A	T	A	•	A	D	R	E	S	S	E	S

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JUNIORS:

L'Algérie provisoirement en tête, avec 10 médailles, dont 3 or

La sélection algérienne (Garçons/Filles) de judo occupe provisoirement la première place au classement général des Championnats d'Afrique «juniors» actuellement en cours dans la capitale sénégalaise, Dakar, avec un total de 10 médailles (3 or, 5 argent et 2 bronze).

Dans ce classement provisoire, Les Verts devancent le Maroc (2 or, 1 argent, 3 bronze), la Tunisie (1 or, 1 argent, 3 bronze) et l'Egypte (1 or et 4 bronze).

Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Mohamed Amine Tahra (-60 kg), Dris Messaoud Redouane (-66 kg) et Mabrouk Abdelkader (-73 kg), au moment où cinq de leurs compatriotes se sont contentés de l'argent.

Il s'agit d'Ahmed Mehibel (-66 kg) et Karim Oudjane (-73 kg) chez les garçons, ainsi que Lamia Saoud (-48 kg), Khadidja Bekheira (-57 kg) et Sabrine Larbi (-63 kg) chez les filles.

La moisson des Verts a été bonifiée par deux breloques en bronze, décrochées par Abdallah Remouche (-81 kg) chez les garçons et Houaria Kaddour (-48 kg) chez les filles.

Certains représentants algériens n'ont pas eu la chance d'aller aussi loin et se sont contentés de la 7e place, comme ce fut le cas pour Dyhia Benchalel et Amira Ghozlène Smara, toutes les deux dans la catégorie des moins de 70 kg.

La sélection algérienne pourrait cependant consolider sa première place avec de nouvelles médailles d'or, puisque certains de ses représentants attendent toujours de disputer leurs finales, notamment, Hicham Anouar Hached chez les plus de 100 kg, Louiza Ichalel chez les moins de 78 kg et Mammeri Maroua chez les plus de 78 kg.

Dix-huit judokas (9 garçons et 9 filles) représentent l'Algérie dans cette compétition, marquée par la participation d'un total de 115 athlètes (64 garçons et 51 filles), issus de 17 pays.

Outre l'Algérie et le Sénégal, pays organisateur de cette compétition, les 15 autres nations engagées sont : Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Tchad, RD Congo, Egypte, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Afrique du Sud, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

Ces Championnats d'Afrique (Juniors) emboîtent le pas à ceux des cadets, disputés deux jours auparavant et dans lesquels l'Algérie avait terminé vice- championne d'Afrique derrière la Tunisie, avec un total de 17 médailles : 4 or, 3 argent et 10 bronze.

Au total 96 judokas (55 garçons et 41 filles), représentant 14 pays, avaient pris part à ces championnats d'Afrique des cadets, disputés du 2 au 3 mai dans la capitale sénégalaise, Dakar.

Outre l'Algérie et le Sénégal, pays organisateur de cette compétition, les 12 autres nations engagées étaient : Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Egypte, Gabon, Gambie, Côte d'Ivoire, Maroc, Afrique du Sud, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

APS

JUDO

La FIJ pleinement engagée pour le développement du judo dans les écoles algériennes

La Fédération internationale de judo (FIJ) est pleinement engagée pour aider au développement de la discipline dans les écoles primaires algériennes à travers son accompagnement logistique et financier et l'instauration d'un partenariat durable, selon la représentante de l'instance mondiale, la Portugaise Leandra Freitas.

«La FIJ est très contente de pouvoir contribuer au développement du judo en Algérie, surtout dans le milieu scolaire en œuvrant à sa promotion à travers la formation de professeurs chargés de diriger l'opération dans le temps», a indiqué Leandra Freitas à l'APS.

Le Comité olympique et sportif algérien (COA), en collaboration avec la FIJ, a organisé mercredi dernier à Alger un séminaire sur le judo dans les écoles, encadré par l'ancienne championne du monde portugaise et sa collègue à la commission «Judo pour enfants» de la FIJ, la Néerlandaise Stam Esther.

Le séminaire, auquel ont participé plusieurs anciens champions algériens de judo et membres de la Fédération algérienne (FAJ), dont l'actuel Directeur technique national, Salim Boutebcha, avait pour objectif d'orienter les participants vers les moyens facilitant la pratique de cette discipline olympique dans les primaires, en mettant en exergue notamment ses valeurs.

«En Algérie, j'ai enregistré avec satisfaction l'engouement des entraîneurs et leur désir d'apprendre les méthodes à adopter pour bien encadrer les écoliers qui peuvent être les futures élites du judo national.

On a insisté auprès des encadreurs sur le développement du judo dans les établissements scolaires et la méthode à adopter pour y arriver. Il faut mettre en avant les valeurs du judo qui reste un sport éducatif pour les enfants», a expliqué, pour sa part, Stam Esther, ajoutant que «l'objectif recherché en premier lieu est que l'enfant devienne respectueux à l'école, envers ses parents et son entourage».

Outre les séminaires qu'elle organise, l'instance mondiale apporte aussi un apport financier et matériel à ce projet. L'opération «Judo dans les écoles», fruit d'un accord entre le COA, la FAJ et la FIJ, avec l'aval du ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Education nationale, a démarré il y a deux mois en Algérie, et plus précisément à Tizi-Ouzou avec l'école d'Aokas comme établissement-pilote.

Le projet est coordonné par l'ancienne médaillée olympique Soraya Haddad qui a décidé de lui consacrer tout son temps car il «permettra de préparer une nouvelle génération de judokas avec de bonnes bases, tout en inculquant aux enfants les valeurs du judo à l'école, comme un sport éducatif».

Dans un premier temps, l'école d'Aokas et celle d'El Harrach à Alger (école Abdelhamid-Tata) vont constituer la locomotive du projet, an attendant de toucher d'autres wilayas, à savoir Constantine, Oran et Béjaïa où il y aura dans chacune d'entre elles quatre écoles primaires concernées auxquelles s'ajoutent trois établissements dans le Sud du pays.

«L'objectif principal de l'opération est d'essayer de toucher quelque 2500 enfants pour l'année en cours. Ces écoliers seront encadrés par des entraîneurs qualifiés dont la majorité sont d'anciens athlètes des équipes nationales et d'anciens champions d'Afrique qui ont fait leurs preuves», a souligné Soraya Haddad. Après une année de contrat, un point de situation sera fait avec la FIJ pour prendre connaissance de l'état d'avancement de l'opération et essayer de solutionner les problèmes rencontrés en cours de route. «Ce programme sera reconduit chaque année, donc il y aura une inspection et une évaluation annuellement. On espère qu'il durera au moins quatre ans et pourquoi pas plus, cela dépendra de nous et de nos progrès», a souhaité Haddad, ajoutant que la Fédération nationale de judo doit être impliquée pour la réussite de l'opération.

Selon la Néerlandaise Stam Esther, un travail «remarquable» a été accompli jusqu'à présent par la coordinatrice générale du projet (Haddad), les professeurs et les responsables de l'école d'Aokas.

«Le travail effectué en l'espace de deux mois et demi est formidable, à voir seulement l'enthousiasme sur le visage des enfants de l'école d'Aokas qu'on a visitée. Cela nous encourage davantage à apporter notre pierre à l'édifice que l'Algérie veut bâtir», s'est-elle félicitée.

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JUNIORS (INDIVIDUEL) :

L'Algérie sacrée

La sélection algérienne de judo a décroché la première place au classement général des épreuves individuelles des Championnats d'Afrique juniors, clôturées samedi soir dans la capitale sénégalaise Dakar, avec un total de 14 médailles (5 or, 6 argent et 3 bronze).

Sur le podium, les Algériens ont devancé l'Egypte (3 or, 6 bronze) et la Tunisie (2 or, 2 argent et 6 bronze), au moment où le Maroc a terminé au pied du podium (2 or, 2 argent, 3 bronze), suivi du pays organisateur, le Sénégal, 5e avec 1 or, 1 argent et 1 bronze.

L'Algérie a engagé 18 judokas (9 garçons et 9 filles) dans cette compétition continentale ayant enregistré la participation d'un total de 115 athlètes (64 garçons et 51 filles), représentant 17 pays.

Quatorze des 18 judokas algériens ont réussi à décrocher un podium.

Les médailles d'or algériennes ont été l'oeuvre de Mohamed Amine Tahra (-60 kg), Dris Messaoud Redouane (-66 kg), Mabrouk Abdelkader (-73 kg) et Hicham Anouar Hached (+100 kg) chez les garçons, ainsi que Louiza Ichalel chez les filles (-78 kg), au moment où six de leurs compatriotes se sont contentés de l'argent.

Il s'agit d'Ahmed Mehibel (-66 kg) et Karim Oudjane (-73 kg) chez les garçons, ainsi que Lamia Saoud (-48 kg), Khadidja Bekheira (-57 kg), Larbi Sabrina (-63 kg) et Mammeri Maroua (+78 kg) en filles.

La moisson des Verts a été bonifiée par trois breloques en bronze, décrochées par Abdallah Remouche (-81 kg) et Mouad Bouabaoub (-90kg) chez les garçons, ainsi que Houaria Kaddour (-48 kg) chez les filles.

Outre l'Algérie et le Sénégal, pays organisateur de cette compétition, les 15 autres nations engagées sont le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, le Tchad, la RD Congo, l'Egypte, le Gabon, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Maroc, l'Afrique du Sud, le Togo, la Tunisie et le Zimbabwe.

Ces Championnats d'Afrique juniors se clôtureront dimanche avec le déroulement des épreuves par équipes.

Exemptée du premier tour, l'Algérie fera son entrée en lice directement au deuxième tour contre le vainqueur du match mettant aux prises l'Afrique du Sud et le Maroc.

Les épreuves des juniors emboîtent le pas à celles des cadets, disputées deux jours auparavant, également dans la capitale sénégalaise, et pendant lesquelles l'Algérie avait décroché la deuxième place au classement général, derrière la Tunisie, avec un total de 17 médailles : 4 or, 3 argent et 10 bronze.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (JUNIORS) :

Les judokas d'«Ouled El Bahia» poursuivent leur fulgurante ascension

Les judokas du club sportif amateur «Ouled El Bahia» étaient à l'honneur lors des championnats d'Afrique juniors en offrant à l'Algérie trois médailles dont deux en or dans les compétitions individuelles clôturées samedi soir à Dakar.

Hached Hichem (+100 kg) et Tahra Amine (-60 kg) ont réussi à monter sur la plus haute marche du podium, tandis que leur coéquipière Kaddour Houaria (-48 kg) s'est contentée de la troisième place. Cette «moisson» est des plus positives pour le club d'«Ouled El Bahia» qui a vu ainsi ses trois représentants dans cette épreuve continentale sacrés, se réjouit-on du côté de la direction de cette formation.

Une belle performance pour les athlètes oranais qui traduit les progrès qu'est en train de réaliser leur club, devenu en un laps de temps le porte-flambeau du judo dans la région de l'Ouest du pays. Ces résultats confirment également le très bon parcours des sportifs d'«Ouled El Bahia» lors des championnats arabes des clubs, tenus en février dernier au Maroc et au terme desquels la formation oranaise a été sacrée dans la catégorie juniors par équipes et ce, pour son premier titre international, tout en remportant pas moins de 7 médailles en individuel.

La nouvelle performance des judokas oranais a été saluée du reste par le président de la Ligue régionale oranaise, Khaled Brahmi, dont la structure a été fondée il y a quelques mois seulement. «Les judokas d'Ouled El Bahia confirment qu'ils sont sur la très bonne voie. Cette fois, ils ont franchi un palier important en offrant trois médailles à la sélection algérienne. Ils ont tout simplement fait honneur au judo oranais et algérien», a-t-il déclaré à l'APS. «Ce club d'Ouled El Bahia ne cesse de grandir malgré le fait qu'il ait vu le jour il y a seulement près de deux années», s'est-il encore félicité. En fait, cette formation a été fondée en mars 2017. Comptant seulement la section de judo, le club ne cesse de défrayer la chronique, contribuant grandement à la relance de cette discipline dans la capitale de l'Ouest du pays après plusieurs années de déclin. Le prochain objectif des gars d'«Ouled El Bahia» n'est autre que les Jeux méditerranéens durant lesquels le club souhaite alimenter la sélection algérienne avec le maximum de judokas, surtout que cette joute régionale aura lieu à Oran en 2021. A souligner que la sélection algérienne a remporté quatre médailles d'or, deux en argent et deux en bronze aux Championnats d'Afrique (juniors) de Dakar chez les garçons, alors que chez les filles, le bilan est d'une médaille en vermeil, quatre en argent et une en bronze, en attendant les épreuves par équipes programmées pour dimanche.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE HANDBALL:

Labane : «Alain Portes entamera sa mission après le Ramadhan»

Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, a annoncé samedi que l'entraîneur français Alain Portes entamera sa mission de sélectionneur de l'équipe nationale (messieurs) après le mois de Ramadhan.

"Je vous confirme qu'Alain Portes sera parmi nous après le mois de Ramadhan. Il va commencer à préparer la Coupe d'Afrique des nations 2020 prévue en Tunisie. Nous sommes à huit mois du début du rendez-vous continental et je pense que ce sera largement suffisant", a déclaré le patron de la FAHB, après la finale la Coupe d'Algérie (messieurs) disputée à Alger et remportée par le GS Pétroliers devant la JSE Skikda (23-22). Selon Labane, un staff technique 100% algérien sera à la disposition d'Alain Portes.

"On doit lui parler pour finaliser la liste du staff technique qui sera composé de techniciens algériens. J'estime que six mois seront suffisants avant d'aborder la CAN surtout qu'on aura plusieurs périodes de préparation", a ajouté Labane.

L'ancien sélectionneur de la Tunisie (2009-2013) et de l'équipe de France féminine (2013-2016) occupait la saison dernière le poste d'entraîneur du club de Grand Besançon Doubs (France) et vient de boucler une expérience avec les Qataris d'Al-Duhaïl, marquée par une victoire finale au Championnat d'Asie des clubs champions. La mission d'Alain Portes à la tête de la sélection algérienne s'annonce délicate, d'autant plus que le Sept national sort de sa pire participation à une CAN, en 2018 au Gabon, avec une peu reluisante 6e place, ratant pour la 2e fois consécutive une participation au Mondial.

Le technicien français succèdera à Sofiane Haïouani, installé début octobre 2018 comme Directeur des équipes nationales (DEN) à la FAHB avant de retourner aux Emirats arabes unis, avec Al-Sharjah où il vient d'être choisi meilleur entraîneur de la saison. Avec Haïouani, l'équipe nationale avait également pris la 7e place du tournoi de handball des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), en juin dernier.

TENNIS / DAIKIN CUP SERIES :

L'Algérienne Ibbou passera par les qualifications

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou passera par les qualifications pour intégrer le Tableau final de la "Daikin Cup Series", un tournoi international féminin prévu du 6 au 12 mai à Antalya (Turquie), selon la liste finale d'admission dévoilée dimanche par les organisateurs. Ce sera le quatrième tournoi consécutif à Antalya pour l'Algérienne de 20 ans qui effectue son retour à la compétition après plusieurs semaines d'absence, dues à une blessure. Les trois précédents tournois d'Ibbou s'étaient déroulés du 15 au 21 avril, puis du 22 au 28 du même mois, et enfin du 29 avril au 5 mai, toujours sur les courts en terre battue du Starlight Resort. D'un prize-money de 15.000 USD, ce nouveau tournoi professionnel a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien positionnées au classement mondial de la WTA.

GRAND PRIX D'ESPAGNE :

Victoire de l'Italien Antonelli en Moto3

L'Italien Niccolo Antonelli (Honda) a remporté dimanche le GP d'Espagne en catégorie Moto3 devant le Japonais Tatsuki Suzuki (Honda), l'Espagnol Aron Canet (KTM) prenant la tête au classement du championnat du monde grâce à sa 4e place.

«J'ai eu des fantastiques sensations. Au milieu de la course, j'étais au milieu du peloton et à un moment je me suis même accroché», a souligné Antonelli à l'arrivée.

Il remporte ainsi sa 4e victoire en Moto3, catégorie dans laquelle il court depuis 2012. Suzuki a mené une grande partie de la course qui s'est déroulée comme d'habitude en Moto3 en peloton très serré avec d'incessants dépassements et changements de positions.

Mais il s'est fait passer dans les derniers tours par Antonelli et a dû lutter jusqu'à la ligne d'arrivée avec Celestino Vietti (KTM) qui a terminé 3e.

Il s'agit du 1er podium de la carrière du pilote japonais.

Le résultat de la course permet à l'écurie SIC58 Squadra Corse de Paolo Simoncelli de réaliser un doublé avec Antonelli et Suzuki. Il est le père du coureur italien Marco Simoncelli qui avait trouvé la mort en course en 2011.

Un accrochage en pleine ligne droite entre les Espagnols Raul Fernandez et Sergio Garcia aurait pu très mal se terminer, la moto de Ramirez se mettant à tournoyer au milieu de la piste, mais les autres pilotes sont parvenus à l'éviter de justesse.

Cet incident a notamment pénalisé Romano Fenati (Honda) qui a dû sortir de la piste pour éviter la machine de Ramirez.

CONGRÈS DE L'ONJSA :

Adoption des bilans et renforcement du bureau exécutif

Les membres de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), réunis en session ordinaire, samedi à la salle de Conférences du stade 5-Juillet (Alger), ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier, et procédé au renforcement du bureau exécutif.

Les bilans moral et financier de l'exercice, 2017, 2018 et jusqu'au 31 mars 2019 ont été adoptés à l'unanimité des 55 membres présents sur les 71 adhérents de l'organisation, à l'exception d'une abstention d'un membre de droit sur le bilan financier.

Après l'approbation des deux rapports, présentés par le président de l'ONJSA, Youcef Tazir, les membres présents ont procédé au renforcement de l'actuel bureau exécutif de l'organisation, après le retrait pour des raisons professionnelles de Abdelghani Laib et Kamel Yamine, élus en mai 2017, lors du congrès électif.

L'opération de vote par approbation a permis de remplacer les deux membres démissionnaires par leurs collègues, Mohamed Amine Azouz et Salah Aboud Bey.

Il a été aussi décidé, après l'aval du congrès, d'étoffer le bureau de trois nouveaux membres, Abdelghani Bouderies, Samir Dridi et Zahra Mechti.

HANDI-BASKET / NATIONALE I :

Amel Boussaâda champion d'Algérie pour la 1re fois

L'équipe d'Amel Boussaâda s'est emparée du titre de champion d'Algérie de handi-basket (basket sur fauteuils), son premier de l'histoire, en terminant en tête du tournoi play-off à l'issue de la 5e journée, samedi à Ouled Moussa (Boumerdès).

Le match Amel Boussaâda-Nour Hamadi, vendredi pour le compte de la 4e et avant-dernière journée, a été décisif pour l'attribution du titre 2018-2019 qui est revenu aux Boussaâdis, vainqueurs 70-60 face à l'autre prétendant Hamadi, leader avant le début des play-offs.

En plus de la première place avec 10 points (5v - 0d) et le titre, le nouveau champion d'Algérie a terminé aussi avec un bilan très positif (+105 point-average), devant l'IR Boufarik et Nour M'sila (9 pts).

Nour Hamadi s'est contenté d'une 4e position avec 7 pts (2 v - 3d), devançant d'un point le Chabab Bordj Bou Arréridj (1 v - 4d) et de deux points le CR El Harrach (0 v - 5d).

Le tournoi play-off de la Nationale I de handi-basket a regroupé les six meilleures équipes de la première phase, à savoir Nour Hamadi, Amel Boussaâda, Nour M'sila, IR Boufarik, CBB Arréridj et CR El Harrach.

APS

LIGUE 1 (MISE À JOUR) CRB-CSC:

Les Belouizdadis pour s'éloigner de la zone rouge

Le CR Belouizdad, futur finaliste de la Coupe d'Algérie contre la JSM Béjaïa, accueillera le CS Constantine lundi (16h00) pour la mise à jour de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, avec la ferme intention de l'emporter pour s'éloigner de la zone rouge.

Auteur d'un bon parcours depuis le début de la phase retour, le Chabab, relégable avant l'arrivée de son état-major (groupe Madar, le directeur général Saïd Allik et l'entraîneur Abdelkader Amrani), a réussi à se hisser à la 10e place du classement général qu'il partage ex aequo avec l'AS Aïn M'lila avec 30 points pour chaque club.

Mais aussi intéressante fut-elle, cette belle ascension a juste permis aux Rouge et Blanc de respirer, car ne disposant que de deux longueurs d'avance sur l'Olympique Médéa, l'actuel premier club relégable, faisant que le moindre faux-pas dans cette dernière ligne droite du parcours replongerait aussitôt le CRB dans la zone de turbulences.

Une sérieuse menace qui oblige les Belouizdadis à remporter le match en retard de ce lundi, même si leur tâche est loin de s'annoncer facile face à des «Sanafir» qui, eux aussi, jouent gros dans cette dernière ligne droite du parcours.

En effet, si le Chabab cherche à sauver sa peau, le CSC, lui, vise une place sur le podium pour assurer sa participation à une joute internationale l'an prochain et aussi prendre sa revanche sur le club qui l'a éliminé en demi-finales de Coupe d'Algérie.

Un rêve que le vieux club constantinois peut se permettre de caresser, car la 7e position qu'il occupe actuellement avec 36 points le place dans une position idéale, surtout que l'actuel 3e au classement général, la JS Kabylie, ne le devance que de sept unités. A partir de là, si les «Sanafir» parviennent à l'emporter lundi au stade du 20-Août-1955, ils reviendraient à seulement quatre points du podium et tout deviendrait possible à quatre journées de la fin de la saison.

Lundi, 6 mai (16h00):
CR Belouizdad - CS Constantine

Classement	Pts	J
1). USM Alger	46	26
2). Paradou AC	45	26
3). JS Kabylie	43	26
4). MC Alger	39	26
5). ES Sétif	38	26
6). JS Saoura	37	26
7). CS Constantine	36	25
8). NA Husseïn Dey	35	26
9). CABB Arréridj	33	26
10). CR Belouizdad	30	25
--). AS Aïn-M'lila	30	26
12). DRB Tadjenanet	29	26
13). MC Oran	28	26
--). O. Médéa	28	26
15). MO Béjaïa	26	26
--). USM Bel-Abbès	26	26

NB : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn-M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

APS

LIGUE 1 :

L'USMBA s'accroche au maintien, Slimani y croit plus que jamais

L'USM Bel-Abbès, vainqueur à domicile de la JS Saoura (1-0) samedi en match comptant pour la mise à jour de la Ligue 1, se relance dans la course au maintien, a indiqué son entraîneur Sid Ahmed Slimani.

Il s'agit de la deuxième victoire de rang des Vert et Rouge qui occupent depuis plusieurs journées la 16e et dernière place au classement. Ce succès leur permet de rejoindre le MO Béjaïa à la 15e place avec 26 points chacun, accusant un retard de deux unités sur le premier potentiel non relégable, le MC Oran.

«Désormais, on croit plus que jamais à notre maintien. On aura une belle opportunité pour poursuivre notre remontée au classement lors de la réception de l'AS Aïn M'lila pour le compte de la prochaine journée», a déclaré à l'APS le coach de l'USMBA. «Comme il s'agit d'un concurrent direct dans la course au maintien, nous sommes dans l'obligation de l'emporter. Je suis même persuadé que si on bat l'ASAM, nous aurons à faire un grand pas pour préserver notre place parmi l'élite», a-t-il ajouté.

En trois matchs aux commandes techniques de la formation de la «Mekerra», Slimani, qui a également entraîné cette saison le RC Kouba et l'ASM Oran (Ligue 2) respectivement, a obtenu sept points, qualifiés de ceux de «l'espoir» par le coach.

«Il est clair qu'une équipe comme l'USMBA qui dispose d'un effectif de qualité, ne mérite pas cette place qu'elle occupe, n'étaient-ce les nombreux problèmes vécus à tous les niveaux cette saison», a encore regretté Slimani, saluant au passage l'attitude de la direction du club qui, en dépit de la crise financière à laquelle elle est confrontée, a motivé ses joueurs en régularisant, partiellement soit-il, leur situation financière.

Il faut dire que Slimani, cinquième entraîneur à diriger l'USMBA cette saison, a déjà la tête au prochain match contre l'ASAM comptant pour la 27e journée et programmé pour le 11 mai. A cet effet, il souhaite une «assistance record» à l'occasion, estimant que son équipe jouera justement sa saison lors de ce rendez-vous.

M'SILA :

Nuit blanche après l'accession du NC Magra en Ligue 1 Mobilis

Les habitants de la wilaya de M'sila ont passé une nuit blanche samedi soir pour fêter l'accession du club de football du NC Magra en Ligue 1 Mobilis. Les festivités de ce sacre ont été marquées par la sortie des milliers de citoyens de la commune de Magra dans la rue pour célébrer, dans une joie festive, l'arrivée du bus qui transporte le staff technique et les joueurs du club de la wilaya d'Alger.

Le NC Magra a validé son ticket d'accession dans la cour des grands lors de la rencontre disputée samedi après-midi au stade Mohamed-Benhaddad contre le RC Kouba lors du match comptant pour la 30ème journée de Ligue 2 Mobilis, et qui s'est soldé par le score de 1 à 0.

Les supporteurs du NC Magra n'ont pas attendu longtemps avant l'arrivée du bus de leur équipe, qui a été accueilli par des salves de Baroud, des chants et des youyous célébrant leur accession et exprimant la joie des natifs de la région pour cet exploit. Les partisans du Nadjm qui ont fait vibrer de leurs voix la ville de Magra, ont salué les succès réalisés par le président du club, Azzedine Bennacer, qui est parvenu par ses propres moyens à décrocher la première place du podium depuis le début de la saison et ce, en dépit des difficultés financières et logistiques.

A signaler que le premier responsable du club du NC Magra a adopté, depuis le début de la saison, la méthodologie de formation de base de l'équipe, en prenant en charge les jeunes catégories afin de préparer la relève et les mettre, dans les années avenir, à la disponibilité de l'équipe première.

LIGUE 2 MOBILIS - NC MAGRA :

Aziz Abbès : «Notre accession est amplement méritée»

L'entraîneur en chef du NC Magra, Aziz Abbès a qualifié de «amplement méritée» l'accession de son équipe en première division, arrachée samedi, suite à la victoire en déplacement chez le RC Kouba (0-1), pour le compte de la 30e et dernière journée de Ligue 2 Mobilis. «Je suis très heureux de réussir cette accession historique avec le NC Magra. Nous avons réussi un vrai parcours de champions, car nous sommes une des rares équipes à avoir battu tous les prétendants à l'accession. Notre mérite est d'autant plus grand d'avoir atteint notre objectif malgré ce coup du sort, qui nous a coûté une défalcation de quatre points à seulement trois journées de la fin» a indiqué le coach du NCM, juste après le succès de son équipe au stade Mohamed-Benhaddad. «Malgré ce coup du sort, nous sommes restés solidaires et la justice divine a fait le reste» a-t-il insisté, en remerciant les joueurs, qui selon lui «ont été les principaux artisans de cet exploit», car c'est eux qui ont «fait le boulot» sur le terrain. Interrogé sur son avenir à la barre technique du NCM, Abbès a assuré qu'il n'a «pas encore réfléchi à la question», préférant commencer par s'accorder «une période repos», car selon lui, «la saison a été très éprouvante», aussi bien sur plan moral que physique. «La seule chose à laquelle je pense en ce moment, c'est savourer pleinement cette accession, que je considère amplement méritée. Pour le reste, nous aurons tout le temps d'y penser» a-t-il conclu. Outre le NCM, deux autres ont accédé en Ligue 1 Mobilis, à savoir l'US Biskra et l'ASO Chlef, au moment où l'ES Mostaganem a rejoint le RC Kouba et l'USM Blida en Division Amateur.

LIGUE 2 MOBILIS (30E JOURNÉE) :

Le NCM et l'ASO montent avec l'USB, l'ESM descend avec le RCK et l'USMB

La 30e et dernière journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football a rendu samedi son verdict final concernant le dénouement de la saison 2018-2019, avec l'accession en Ligue 1 de l'US Biskra, le NC Magra et l'ASO Chlef, au moment où l'ES Mostaganem a rejoint le RC Kouba et l'USM Blida en Division Amateur.

L'USB a terminé champion, avec 55 points, après sa victoire contre l'ASM Oran (3-2), dans un match palpitant, ayant connu plusieurs rebondissements, puisque les visiteurs avaient commencé par mener dès la 10e minute de jeu, grâce à Saci, avant de concéder l'égalisation devant Bouchekrit (23').

Les gars de M'Dina J'Dida ont réussi à reprendre l'avantage au score, grâce à Belarbi (67'), mais décidés à l'emporter pour fêter dignement leur accession, les Zibans se sont transcendés en fin de match et ont réussi à inscrire deux buts, grâce à Dakhia (70') et Benachour sur penalty à la 88e, l'emportant ainsi (3-2). De son côté, le NC Magra est allé chercher son accession du stade Mohamed-Benhaddad, où il dominé le RC Kouba (1-0), grâce Ziouache (40'), alors que le troisième et dernier lauréat, l'ASO Chlef a terminé son match avec la peur au ventre face au WAT (1-1).

En effet, après avoir longuement mené au score, grâce à Ledraâ (32'), le WAT a réussi à niveler la marque à la 85e, par l'entremise de Saâdi, contraignant les Chélifiens à disputer les cinq dernières minutes de la rencontre, puis le temps additionnel, avec la hantise de concéder un deuxième but qui lui aurait été fatal.

Mais le score est finalement resté inchangé jusqu'au coup de sifflet libérateur. Les deux équipes terminent à égalité de points (52 points) mais c'est l'ASO qui accède grâce aux confrontations directes (aller 2-3 pour l'ASO, retour 1-1). Dans le bas du tableau, l'USM El Harrach et le MC Saïda ont finalement réussi à sauver leur peau, au grand dam de l'ES Mostaganem, qui a rejoint le RC Kouba et l'USM Blida en Division Amateur, après sa défaite dans le match décisif contre le MC Saïda (3-1).

De leur côté, les Harrachis se sont contentés d'un nul vierge chez la JSM Skikda (0-0), mais qui a suffi à leur bonheur, tout comme à celui du MCS, qui en battant l'ESM a définitivement assuré son maintien en Ligue 2.

Les trois autres matchs inscrits au programme de cette dernière journée étaient sans enjeu et leurs résultats ont compté pour du beurre, notamment la victoire du RC Relizane (0-1) chez la lanterne-rouge, l'USM Blida, ainsi que les nuls ramenés par le MC El Eulma et l'USM Annaba de leurs déplacements respectifs chez la JSM Béjaïa (0-0) et l'Amel Boussaâda (1-1). Mostefaoui avait ouvert le score pour les Annabis à la 20e, et c'est l'inévitable El Garnazi qui a égalisé pour les Boussaâdis, peu après l'heure de jeu (62').

MATA POURRAIT PROLONGER

S'exprimant en conférence de presse, le coach des Red Devils a fait part de son sentiment dans ce dossier. « Oui j'espère qu'il y aura un accord. Cela fait quelques années qu'il est ici et tout le monde sait que c'est un grand professionnel, un top joueur. J'ai discuté avec lui. Il sait à quel point je le respecte » a déclaré Ole-Gunnar Solskjaer dans des propos rapportés par le site Tribal Football.

Ribéry quitte le Bayern Munich

En fin de contrat en juin, Franck Ribéry ne prolongera pas l'aventure au Bayern Munich, comme l'ont annoncé ce dimanche le joueur et le club bavarois.

Une page se tourne pour Franck Ribéry et le Bayern Munich. Après 12 ans de romance, les deux parties ont décidé de s'arrêter-là en fin de saison. On s'y attendait un peu à vrai dire puisque l'ailier français n'avait toujours pas prolongé son contrat. Mais il avait aussi confié il y a quelques semaines dans L'Equipe qu'aucune décision n'avait été prise et qu'une dernière pige n'était pas à exclure.

Finalement, Ribéry dispute bien actuellement sa dernière saison au Bayern. Buteur ce week-end face à Hanovre, il va tenter d'accrocher d'ici la fin du mois son 9e titre de champion d'Allemagne et sa 6e Coupe d'Allemagne : "Quand je suis arrivé au Bayern, c'était un rêve qui se réalisait. Ce ne sera pas facile de dire au revoir, mais nous ne devons jamais oublier ce que nous avons gagné ensemble. Nous avons tellement gagné, plus de 20 trophées."

Du haut de ses 36 ans, l'ailier français n'a pas précisé s'il allait continuer sa carrière, mais les dernières rumeurs allemandes évoquaient un possible nouveau challenge au Qatar. A noter que le Bayern a aussi précisé qu'un jubilé sera organisé en 2020 pour honorer la carrière de Franck Ribéry et Arjen Robben, qui quittera lui aussi le Bayern dès cet été.

KLOPP RASSURE POUR SALAH

Ce samedi, Mohamed Salah a dû sortir sur civière contre Newcastle. Une mauvaise nouvelle pour Liverpool, mais Jürgen Klopp s'est voulu rassurant après le match.

Alors que Liverpool devra réaliser un exploit contre Barcelone pour espérer atteindre la finale de Ligue des Champions, les Reds pourraient devoir faire sans Mohamed Salah. En effet, ce samedi, l'Egyptien est sorti du terrain sur une civière. Malgré l'inquiétude, Jürgen Klopp a donné des bonnes nouvelles aux journalistes après le match : « Ce que j'ai entendu, c'est qu'il a reçu la hanche du gardien sur la tête. Il s'est alors retrouvé au sol et le médecin a dû prendre une décision, et celle-ci était qu'il devait quitter le terrain. (...) Quand il est rentré, il s'est assis dans le vestiaire pour regarder le match à la télévision. Donc il allait bien, mais nous devons bien sûr attendre ».

DAVID SILVA VERS LE JAPON ?

Le milieu offensif de Manchester City David Silva attire les courtisans à un an de la fin de son contrat et pourrait rejoindre plusieurs légendes au Japon. Alors qu'il se rapproche de la fin de sa carrière à 33 ans, l'Espagnol David Silva se rapproche de la fin de sa carrière et de son contrat avec Manchester City. Alors qu'il lui reste un an dans le nord de l'Angleterre, David Silva attise les convoitises à quelques semaines de l'ouverture du mercato. Ainsi, selon les tabloïds britanniques, le milieu offensif espagnol serait sur les tablettes du Vissel Kobe et pourrait ainsi rejoindre Andrés Iniesta, David Villa et Lukas Podolski pour une dream team détonante.

GRIEZMANN LIVRE UN INDICE SUR SON AVENIR

L'attaquant de l'Atlético Madrid, annoncé encore cet été du côté du FC Barcelone, a fait une confidence intéressante sur son avenir. Le cas Antoine Griezmann pourrait agiter cet été encore le mercato estival. Annoncé comme partant vers le FC Barcelone, son avenir est toujours indécis. Le club catalan aimerait s'offrir ses services, en levant la clause de 120M€ du français. Mais, dans des propos rapportés par As, l'international français a laissé plané le doute quant à son avenir. Fan de NBA et de culture US, Antoine Griezmann se verrait bien évoluer en MLS à l'avenir. « Le championnat s'améliore chaque année. Même moi je me vois jouer là-bas à l'avenir. C'est un championnat que j'aime », a-t-il reconnu.

HAZARD DEVRAIT ÊTRE TITULAIRE

S'il était cantonné au banc de touche, jeudi soir, au coup d'envoi de la demi-finale aller de Ligue Europa sur la pelouse de l'Eintracht Francfort (1-1), Eden Hazard devrait être titularisé par Maurizio Sarri ce dimanche, pour la réception de Watford dans le cadre de la 37e journée de Premier League. Cette rencontre pourrait permettre à Chelsea, en cas de succès face aux Hornets, de s'emparer de la troisième marche du podium après le revers de Tottenham à Bournemouth samedi (0-1).

Ruben Loftus-Cheek devrait lui être remis, alors que le vétéran Gary Cahill, touché à un tendon d'Achille, apparaît très incertain. Antonio Rüdiger a lui été contraint de mettre un terme à sa saison.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Lundi 6 mai 2019 / 1er Ramadhan 1440 - N° 2207 - 6e année

ALGÉRIE-KOWEÏT

Boukadoum reçu par l'Emir de l'Etat du Koweït...

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été reçu, hier, par l'Emir de l'Etat du Koweït, Cheikh Sabah Al-Ahmed al-Jabir al-Sabah. Les deux parties ont évoqué les relations bilatérales privilégiées entre l'Algérie et l'Etat du Koweït et les voies de les renforcer dans tous les domaines et passé en revue la situation internationale et régionale, particulièrement les défis auxquels fait face le monde arabe.

M. Boukadoum a remis un message adressé par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah à l'Emir du Koweït. A cette occasion, l'Emir du Koweït a souligné la volonté de son pays de "donner un nouvel élan aux relations entre les deux pays frères, notamment en matière partenariat et d'investissement", saluant "la coordination et la concertation entre les deux pays concernant les questions d'intérêt commun".

M. Boukadoum effectue une visite de travail au Koweït à l'invitation de son homologue, Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad Al Sabah, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Koweït.

... et s'entretient avec son homologue koweïtien sur la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, hier à Koweït, avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Koweït, Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad Al Sabah, . Ces discussions auxquelles ont assisté les délégations des deux pays, s'inscrivent dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. Boukadoum à l'Etat du Koweït, à l'invitation de son homologue koweïtien. Les deux parties ont évalué le processus de coopération bilatérale dans divers domaines, à la lumière des résultats obtenus dans le cadre de la 10ème session de la commission mixte tenue à Koweït en février 2019. Lors de ces discussions, les deux ministres ont convenu de dynamiser les différents mécanismes de coopération, de concertation et de coordination et d'œuvrer à lever les obstacles qui entravent l'effort commun visant à apporter une valeur ajoutée au partenariat et à l'investissement. Les deux parties ont échangé les analyses et les vues concernant plusieurs questions internationales et régionales, notamment les développements survenus sur la scène arabe.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA COUR D'APPEL MILITAIRE DE BLIDA

Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika placés en détention provisoire à Blida

Le juge d'instruction militaire près le tribunal militaire de Blida a ordonné, hier, le placement en détention provisoire de Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika pour «atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat», indique un communiqué de la Cour d'appel militaire de Blida, dont voici le texte intégral:

«Conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 3 du code de procédure pénale, et dans le cadre du strict respect de ses dispositions, M. le Procureur général militaire près la Cour d'appel militaire de Blida porte à la connaissance de l'opinion publique qu'une poursuite judiciaire a été ouverte ce jour, 5 mai 2019, à l'encontre des nommés Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika ainsi qu'à l'encontre de toute personne dont l'implication est établie par l'enquête, pour les chefs d'inculpation d'«atteinte à l'autorité de l'Armée et complot contre l'autorité de l'Etat», des faits prévus et punis par les articles 284 du code de justice militaire et 77 et 78 du code pénal.

«Pour les besoins de l'enquête, le procureur militaire de la République près le Tribunal militaire de Blida a chargé un juge d'instruction militaire d'entamer la procédure d'instruction, et après mise en inculpation, ce dernier a rendu des mandats de placement en détention provisoire à l'encontre des trois prévenus».

Pour rappel, l'article 284 du code de justice militaire stipule que «Tout individu coupable de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire, d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire, ou à la discipline ou à la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, est puni de la réclusion criminelle de cinq (5) à dix (10) ans. Il y a complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs individus. Le maximum de la peine est appliqué aux militaires les plus élevés en grade et aux instigateurs dudit complot. Si le complot a lieu en temps de guerre, ou sur un territoire en état de siège ou d'urgence, ou dans toutes circonstances pouvant mettre en péril la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, ou a pour but de peser sur la décision du chef militaire responsable, le coupable est puni de mort».

RAMADHAN :

Les citoyens appelés à être vigilants face aux multiples risques

La Protection civile a appelé les citoyens à faire preuve de vigilance pour éviter les risques liés au mois du jeûne, en particulier les accidents de la circulation et les incidents domestiques, a indiqué hier un communiqué de cette institution. Ainsi, et eu égard au "nombre élevé" d'accidents enregistrés chaque année durant le mois sacré du Ramadhan, la Protection civile a appelé les citoyens à "faire preuve de prudence en respectant certaines règles et consignes de sécurité de base", citant en priorité la conduite dangereuse, notamment durant les minutes précédant l'heure de la rupture du jeûne. "L'effet de fatigue, l'empressement, la somnolence et la baisse de vigilance aggravent le risque d'accident, particulièrement chez les chauffeurs de bus, de taxis et de camions qui font des longs trajets", note par la même source, recommandant aux usagers de "respecter le code de la route, d'éviter les excès de vitesse, respecter la distance de sécurité et faire des pauses en cas de fatigue ou de somnolence". Par ailleurs, un appel est lancé à l'adresse des jeunes motards quant à la nécessité du port du casque, mettant en garde contre le danger "potentiellement élevé" que les accidents domestiques représentent, surtout pour les femmes et les enfants, citant le recours aux produits détergents et chimiques pour le nettoyage "sans respect des consignes préventives". Il est souligné, à ce propos, les cas d'intoxication et de brûlures "très fréquents" induits par ces produits, d'où "l'obligation de ranger ces derniers et de les mettre hors de portée des enfants". Les repas chauds et brûlants ainsi que l'huile de friture sont, par ailleurs, un "autre risque à ne pas négliger", de même que les intoxications alimentaires provoquées par le non-respect des conditions de conservation (rupture de la chaîne de froid), l'exposition et la vente des denrées alimentaires sur la voie publique ainsi que le manque d'hygiène. En cas d'incident ou accident, les citoyens sont conviés à joindre les secours de la Protection civile au numéro 14, en prenant le soin de préciser la nature du risque, le nombre de victimes ainsi que l'adresse exacte pour bénéficier d'une prise en charge médicale rapide.

APS

DK NEWS souhaite un bon Ramadhan aux Algériens et à tous les musulmans

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, le Directeur général et l'ensemble des personnels de *DK News*, souhaitent à leurs fidèles lecteurs, au peuple algérien ainsi qu'à tous les musulmans, un bon Ramadhan *"Saha Ramdhankoum"*

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une cache de munitions de guerre découverte à Tamanrasset

Une cache contenant des munitions a été découverte samedi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 04 mai 2019 lors d'une opération de fouille et de ratissage près de la bande frontalière à Tamanrasset /6ème Région militaire, une cache de munitions contenant cinq (05) roquettes antichar pour RPG-7, dix (10) obus d'artillerie de calibre 85 mm, vingt (20) grenades pour FLG, vingt-huit (28) balles de calibre 23 mm», précise la même source.

Dans le même contexte, «un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à El Oued/4ème RM, un élément de soutien aux groupes terroristes». Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, «des détachements de l'ANP ont intercepté, (44) immigrants clandestins de différentes nationalités à In Guezzam, Djanet, Oran et El Tarf», selon le communiqué du MDN.

PRODUCTION

La laiterie de Sidi-Khaled de Tiaret augmente sa production de 140.000 à 200.000 litres de lait par jour

La laiterie de Sidi Khaled (Tiaret) a augmenté sa production du lait pasteurisé de 140.000 litres à 200.000 litres/jour en prévision du mois du ramadhan, a-t-on appris du service commercial de la laiterie. Relevant du groupe Giplait, cette unité «a augmenté sa production de 140.000 à 200.000 l/j pour satisfaire la demande accrue sur lait au mois sacré», a-t-on souligné Trois points de vente relevant de la laiterie de Tiaret dont un nouveau et un à Dahmouni sont désormais approvisionnés chacun de 10.000 l/j, alors que 30 fournisseurs agréés par cette laiterie veillent à la fourniture du lait à travers la wilaya et d'autres wilayas. Les wilayas limitrophes seront approvisionnées en quantités habituelles estimées à 67.000 l/j dont 30.000 litres à Tissemsilt, 8.000 pour Djelfa et Relizane, 6.000 pour Laghouat et 5.000 pour El Bayadh. Pour sa part la laiterie «El Bahdja» de Sougueur maintient la production de la quantité habituelle estimée à 25.000 l/j, a fait savoir la directrice du commerce de la wilaya de Tiaret, Farah Mekideche.